

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS**

**ENQUETE 2016 SUR LA DISPONIBILITE DES CONTRACEPTIFS ET DES
PRODUITS VITAUX DE SANTE MATERNELLE**

**MANUEL D'INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE L'ENQUÊTRICE ET DE
L'ENQUÊTEUR**

Septembre 2016

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE I : PRESENTATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	4
1.1- Objectifs de l'enquête	4
1.1.1 Objectif principal.....	4
1.1.1 Objectifs spécifiques	4
1.2 Champ de l'enquête.....	4
1.2.1 Champ géographique et unité statistique	4
1.2.2- Taille de l'échantillon	5
1.2.3 Sélection des clients et méthode d'interview	5
1.3- Organisation de l'enquête	6
CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES INSTRUMENTS DE COLLECTE ET DEROULEMENT DES INTERVIEWS	7
2.1 Présentation des instruments de collecte	7
2.1.1 Questionnaire auprès des formations sanitaires	7
2.1.2 Questionnaire auprès des clients	7
2.2- Déroulement de l'interview	7
2.2.1- Principes pour un bon déroulement de l'enquête.....	7
2.2.2- Conseils pour établir de bons rapports avec le répondant.....	8
2.2.3- Conseils pour conduire l'interview	8
CHAPITRE 3 : REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES	10
3.1 QUESTIONNAIRE « FORMATION SANITAIRE ».....	10
3.2 QUESTIONNAIRE « CLIENT »	29

INTRODUCTION

Dans le contexte des pays africains, la situation embryonnaire du système de santé et son dysfonctionnement ne permettent pas de disposer des données exhaustives sur la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des services de santé maternelle dans toutes les catégories de formations sanitaires. Dans ce contexte, l'UNFPA en collaboration avec le MINSANTE avec l'appui technique de l'INS entreprend de mener la collecte de données de l'Enquête 2016 sur la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des services de santé maternelle dans toutes les catégories de formations sanitaires au Cameroun.

Cette enquête permettra de mesurer les progrès réalisés après l'enquête de base de 2014. Sa bonne réalisation dépend de la qualité des données qui seront collectées sur le terrain et donc de votre travail.

Vous avez été sélectionné pour ce travail. A cet effet, vous collecterez dans les formations sanitaires qui seront sélectionnés les informations sur les produits et les services de santé reproductive ; et auprès des clients dans les locaux des FOSA proposant des services de planification familiale. **Les informations à collecter auprès de ces clients porteront sur leurs perceptions par rapport aux services proposés dans les FOSA** et sur l'évaluation du coût des services de planification familiale par les clients.

Le présent document a pour objet de vous présenter les différents contours de cette enquête et de vous donner les instructions nécessaires au bon remplissage des documents de collecte. Pour ce faire, il s'articule autour de trois chapitres :

- Le premier chapitre porte sur la présentation et le déroulement de l'enquête ;
- Le deuxième fait une présentation des instructions de collecte et de déroulement des interviews ;
- Le troisième porte sur le remplissage des questionnaires.

CHAPITRE I : PRESENTATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête sur la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des produits vitaux de santé maternelle dans les points de prestation de services au Cameroun est une opération statistique à réaliser auprès des formations sanitaires (FOSA) et points de prestation des services de planification familiale. Cette opération consiste à évaluer, d'une part, la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des produits de santé maternelle dans les FOSA au Cameroun ; et d'autre part, la perception des clients par rapport aux services proposés par les FOSA, ainsi que l'évaluation du coût des services de planification familiale par les clients.

1.1- Objectifs de l'enquête

1.1.1 Objectif principal

Cette enquête de base a pour objectif principal d'évaluer la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des produits vitaux de santé maternelle dans les points de prestation de services au Cameroun.

1.1.1 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira de fournir des estimations entre autres sur :

- ✓ les moyens de contraception modernes proposés par les établissements de santé ;
- ✓ le pourcentage des formations sanitaires offrant au moins trois méthodes contraceptives modernes par catégories (primaires, secondaires et tertiaires) ;
- ✓ le pourcentage des formations sanitaires offrant au moins cinq méthodes contraceptives modernes par catégories (primaires, secondaires et tertiaires) ;
- ✓ la disponibilité des médicaments pour la santé maternelle et reproductive ;
- ✓ l'incidence de l'absence de rupture de stock des moyens de contraception modernes au cours des trois derniers mois ;
- ✓ l'incidence de l'absence de rupture de stock des moyens de contraception modernes le jour de l'enquête ;
- ✓ la chaîne d'approvisionnement, dont la chaîne du froid ;
- ✓ la formation et la supervision du personnel ;
- ✓ l'existence de directives, de listes de contrôle et d'outils de travail ;
- ✓ l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- ✓ la gestion des déchets ;
- ✓ la facturation des services aux usagers ;
- ✓ les renseignements sur les clients ;
- ✓ la perception des clients sur la prestation des services de planification familiale ;
- ✓ l'évaluation du coût des services de planification familiale par les clients ;
- ✓ Etc.

1.2 Champ de l'enquête

1.2.1 Champ géographique et unité statistique

Le champ géographique de l'enquête est l'ensemble des formations sanitaire du Cameroun. L'enquête vise deux populations cibles : les formations sanitaires et les clients sortant des FOSA offrant les services de planification familiale.

1.2.2- Taille de l'échantillon

Sur l'ensemble du territoire national, on enquête environ 261 FOSA et un échantillon de clients à la sortie de ces FOSA. La répartition des FOSA par région d'enquête et suivant la catégorie figure dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Répartition de formations sanitaires par strates selon les domaines primaires, secondaires et tertiaires

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
Adamaoua	5	4	0	9
Yaoundé	17	8	4	29
Centre	17	15	0	32
Est	5	10	0	15
Extrême nord	10	13	0	23
Douala	18	14	2	34
Littoral	7	8	0	15
Nord	7	8	0	15
Nord-ouest	11	11	0	22
Ouest	19	15	0	34
Sud	7	7	1	15
Sud-ouest	7	11	0	18
Total	130	124	7	261

1.2.3 Sélection des clients et méthode d'interview

L'échantillonnage des clients doit être effectué par l'équipe d'enquêteur sur place. L'échantillon doit être choisi systématiquement au fur et à mesure que les clients viennent en consultation. Lorsque 4 clients doivent être enquêtés, le taux de sondage est donné dans le tableau 2.

Tableau 2 : Intervalle d'échantillonnage pour la sélection de 4 clients en moyenne

Effectif quotidien moyen de client	Intervalle d'échantillonnage	Numéro d'ordre des clients à enquêter
5 ou moins	1 (tout prendre)	Enquêter tous les clients
6-10	2	$x ; x+2 ; x+4 ; x+6$ avec $1 \leq x \leq 2$
11-13	3	$x ; x+3 ; x+6 ; x+9$ avec $1 \leq x \leq 3$
14-18	4	$x ; x+4 ; x+6 ; x+9$ avec $1 \leq x \leq 4$
19-21	5	$x ; x+5 ; x+10 ; x+15$ avec $1 \leq x \leq 5$
22-26	6	$x ; x+6 ; x+12 ; x+18$ avec $1 \leq x \leq 6$
27-29	7	$x ; x+7 ; x+14 ; x+21$ avec $1 \leq x \leq 7$
30-34	8	$x ; x+8 ; x+16 ; x+24$ avec $1 \leq x \leq 8$
35-37	9	$x ; x+9 ; x+18 ; x+27$ avec $1 \leq x \leq 9$
38-37	10	$x ; x+10 ; x+20 ; x+30$ avec $1 \leq x \leq 10$
Etc.	*****	

Le nombre quotidien de clients présentés dans le tableau 2 ci-dessus est un nombre entier. Ainsi, si le volume enregistré pour une formation sanitaire est décimal, il doit être arrondi au nombre entier le plus proche pour utiliser la table. Les plages de classes choisies dans la colonne de gauche sont celles qui sont nécessaires pour qu'une moyenne de 4 clients par établissement soit sélectionnée dans la colonne de droite. Lorsque le volume enregistré est de 5 ou moins, tous les clients seront interrogés, quel que soit le nombre qui se présentera le jour de l'interview.

Lors de la sélection de l'échantillon, l'équipe d'enquêteurs commencera par un point de départ aléatoire et appliquera l'intervalle indiqué dans la deuxième colonne pour sélectionner les clients pour un entretien.

Ainsi, si la formation sanitaire a un volume quotidien moyen de clients de 16; le tableau 2 montre que l'intervalle d'échantillonnage doit être égal à 4. Un nombre aléatoire entre 1 et 4 doit être

sélectionné; supposons que le nombre tiré est égal à 2. Alors, le deuxième client qui vient en consultation ce jour-là sera échantillonné et soumis à une interview. Chaque quatrième client par la suite sera également échantillonné et interviewé.

1.3- Organisation de l'enquête

Les opérations de collecte de données se dérouleront selon un calendrier précis qui tient sur 30 jours. Dans chacune des FOSA sélectionnées pour cette étude, les opérations de collecte se passeront en deux grandes étapes à savoir : un questionnaire FOSA sera administré auprès du responsable de la FOSA ou de son représentant et un questionnaire Client sera administré auprès des clients sortant des services de planification familiale de cette FOSA.

Afin de mener à bien ces opérations de collecte de données, un personnel spécifique y a été affecté. Son organisation hiérarchique est la suivante : un investigateur principal, des coordonnateurs de terrain/staffs de suivi, des superviseurs régionaux (05) et des enquêteurs (20). L'investigateur principal assure entre autres la coordination des travaux de collecte des données au niveau national. Les coordonnateurs de terrain/staffs de suivi sont chargés du suivi administratif, juridique et technique des activités sur le terrain.

Un superviseur assure la coordination des travaux de collecte dans une ou deux régions. Il est chargé de la gestion administrative et technique de l'opération dans la région. En outre, il veillera au bon déroulement des travaux de collecte en assurant le suivi et l'encadrement des agents et en effectuant des descentes dans toutes les FOSA.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES INSTRUMENTS DE COLLECTE ET DEROULEMENT DES INTERVIEWS

2.1 Présentation des instruments de collecte

La collecte des données se fera à l'aide de deux questionnaires : un questionnaire FOSA et un questionnaire client.

2.1.1 Questionnaire auprès des formations sanitaires

Les formations sanitaires échantillonnées seront visitées à l'aide d'un questionnaire formation sanitaire sur papier. Ce questionnaire comprend treize sections :

- **SECTION 1: IDENTIFICATION DU PPS/FOSA (Nom, Localisation et Distance) ;**
- **SECTION 2: TYPE DE PPS/FOSA ET SERVICES FOURNIS ;**
- **SECTION 3: METHODES CONTRACEPTIVES MODERNES OFFERTES PAR LA FOSA ;**
- **SECTION 4: DISPONIBILITE DES MEDICAMENTS DE SANTE MATERNELLE ET REPRODUCTIVE ;**
- **SECTION 5: ABSENSE DE RUPTURE DE STOCK DES METHODES CONTRACEPTIVES MODERNES OFFERTES PAR LA FOSA ;**
- **SECTION 6: CIRCUIT D'APPROVISIONNEMENT**
- **SECTION 7: EXISTENCE D'UNE CHAÎNE DE FROID SUR LE SITE DU POINT DE PRESTATION DE SERVICES ;**
- **SECTION 8: METHODES DE PLANIFICATION FAMILIALE OFFERTES ET FORMATION DU PERSONNEL EN PLANIFICATION FAMILIALE ;**
- **SECTION 9: SUPERVISION DU PERSONNEL EN CHARGE DE LA SANTÉ REPRODUCTIVE ;**
- **SECTION 10: EXISTENCE DE DIRECTIVES, DE LISTES DE CONTRÔLE ET D'OUTILS DE TRAVAIL ;**
- **SECTION 11: DISPONIBILITE ET UTILISATION DES TECHONLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (TIC) ;**
- **SECTION 12: GESTION DES DECHETS ;**
- **SECTION 13: FACTURATION DES USAGERS.**

2.1.2 Questionnaire auprès des clients

Le questionnaire client est administré aux clients à la sortie des services de planification familiale. Il comprend trois sections :

- **SECTION 14 : ENTRETIEN A LA SORTIE – PERCEPTION DES CLIENTS ;**
- **SECTION 15: ENTRETIEN A LA SORTIE – EVALUATION DES COUTS DE SERVICES DE PF PAR LES CLIENTS.**

2.2- Déroulement de l'interview

Conduire une interview avec succès ne doit pas être considéré comme un procédé mécanique. Chaque interview est une nouvelle source d'informations, il faut donc la rendre intéressante et agréable. L'art d'enquêter se développe avec la pratique, mais il existe certains principes de base que les enquêteurs doivent suivre pour mener à bien la collecte. Vous trouverez ici plusieurs directives générales pour apprendre comment établir de bons rapports avec les FOSA et les répondants et comment mener une interview réussie. Vous y trouverez également quelques conseils pour un bon déroulement de l'enquête et des informations relatives à la langue de l'interview.

2.2.1- Principes pour un bon déroulement de l'enquête

Pour accroître les chances de succès dans votre travail, assurez-vous du respect des cinq principes ci-dessous.

1. *Ne jamais commencer les entretiens dans une zone d'enquête (région, district de santé) sans avoir rencontré les responsables régionaux de la santé et de l'INS*
2. *Commencer les entretiens dans chaque zone d'enquête par les FOSA les plus disponibles, pouvant éventuellement vous faciliter la tâche auprès des autres FOSA.*

3. *Une mauvaise connaissance de votre sujet crée un doute chez les enquêtés, surtout chez les clients et peut faire naître des réticences même chez ceux qui étaient disposés à coopérer. Assurez-vous que vous maîtrisez votre sujet.*
4. *Vous devez en permanence avoir une attitude de courtoisie et savoir vous intégrer dans votre milieu de travail. Ne faites surtout pas de promesses.*
5. *Le questionnaire est rédigé en français ou en anglais. Utilisez l'une des 2 langues officielles (anglais ou français) dans laquelle le répondant se sent le plus à l'aise.*

2.2.2- Conseils pour établir de bons rapports avec le répondant

La nécessité d'établir de bons rapports avec l'enquêté concerne aussi bien l'enquête auprès des FOSA qu'auprès des clients.

En principe, l'enquêté et vous êtes généralement des étrangers l'un pour l'autre. Par conséquent, l'une de vos principales tâches est « *d'établir la confiance* ». La première impression que l'enquêté aura de vous influera sur sa bonne volonté à coopérer à l'enquête. Assurez-vous que votre tenue soit propre, correcte et votre attitude amicale, quand vous vous présentez.

➤ ***Faites dès le début une bonne impression***

Quand vous abordez l'enquêté pour la première fois, faites votre mieux pour le mettre à l'aise. Avec quelques paroles bien choisies, vous pouvez mettre l'enquêté dans un état d'esprit favorable pour l'interview. Commencez l'entretien avec un sourire et une salutation en disant « *Bonjour ou Bonsoir* », puis présentez-vous.

➤ ***Ayez toujours une approche positive***

Remerciez l'enquêté de sa participation éventuelle aux enquêtes précédentes. Pour ce faire, vous pourrez, lui citer ces enquêtes en lui montrant à quoi elles ont servi.

Dans tous les cas, n'adoptez jamais un air d'excuses, et n'utilisez pas des expressions telles que « *Etes-vous trop occupé ?* » ou « *Pourriez-vous m'accorder quelques minutes ?* » ou « *Cela vous dérangerait-il de répondre à quelques questions ?* ». De telles questions risquent d'entraîner un refus avant même de commencer. Dites plutôt à l'enquêté, « *Je voudrais vous poser quelques questions* » ou « *Je voudrais vous parler quelques instants.* »

➤ ***Répondez franchement aux questions du répondant***

Avant d'accepter d'être interviewé, l'enquêté peut vous poser quelques questions concernant l'enquête ou la façon dont il a été sélectionné pour être enquêté. Soyez direct et aimable quand vous répondez. Le répondant peut également s'inquiéter de la durée de l'interview. Donnez-lui des réponses claires sans manifester le moindre énervement. Ayez toujours sur vous votre carte nationale d'identité, votre badge ainsi que les lettres d'introduction dans les FOSA et n'hésitez pas à les présenter sur simple demande de vos interlocuteurs.

➤ ***Faites toujours preuve de sérieux pour votre travail en respectant strictement les dates et heures des rendez-vous convenus avec les enquêtés. Si vous ne pouvez pas honorer un rendez-vous, vous devez le signaler à l'enquêté avant la date du rendez-vous pour qu'il ne vous attende pas.***

2.2.3- Conseils pour conduire l'interview

➤ ***Neutralité pendant toute l'interview***

La plupart des gens sont polis et ont tendance à donner les réponses qu'ils pensent que vous souhaitez entendre. Par conséquent, il est très important que vous restiez absolument neutre pendant que vous posez les questions. Par l'expression du visage ou le ton de la voix, ne donnez jamais à penser à l'enquêté qu'il a fourni la réponse juste ou fautive à la question. Ne donnez jamais l'impression d'approuver ou de désapprouver une des réponses de l'enquêté.

Les questions sont toutes soigneusement formulées pour être neutres. Elles ne suggèrent pas qu'une réponse est plus probable ou préférable à une autre. Si vous ne lisez pas d'abord la question complète, vous pouvez détruire cette neutralité.

Si l'enquêté donne une réponse ambiguë, essayez d'approfondir de façon neutre, en posant les questions telles que : « *Pouvez-vous expliquer un peu plus ?* »

➤ ***Suggestion des réponses aux enquêtés***

Si la réponse d'un enquêté n'est pas pertinente, ne l'aidez pas en disant quelque chose comme « *je suppose que vous voulez dire que ... n'est-ce pas ?* ». Très souvent, il sera d'accord avec votre interprétation de sa réponse, même si ce n'est pas le cas. Vous devez plutôt approfondir le problème de façon à ce que l'enquêté lui-même trouve la réponse pertinente.

En principe, vous ne devez jamais lire la liste des réponses codées à l'enquêté même s'il a des difficultés à répondre, car très souvent il sera d'accord avec votre proposition. Néanmoins vous devez le faire dans certains cas que le manuel précisera.

➤ ***Formulation et séquence des questions***

La formulation des questions et leur séquence dans le questionnaire doivent en principe être respectées. Si l'enquêté a mal compris une question, vous devez répéter la question lentement et clairement. S'il persiste à ne pas comprendre, vous pouvez reformuler la question en prenant soin de ne pas modifier le sens de la question d'origine. Dans ce manuel, certaines questions ont été reformulées et vous devez en principe les administrer tel que le manuel l'exige.

➤ ***Traitement avec tact des enquêtés qui hésitent***

Dans certains cas, l'enquêté dira simplement « *je ne sais pas* », donnera une réponse non pertinente, semblera s'ennuyer ou être désintéressé, contredira quelque chose qu'il a dit précédemment, ou encore refusera de répondre à la question. Dans de tels cas, il est de votre devoir de raviver son intérêt à la conversation. Par exemple, si vous sentez qu'il est intimidé ou effrayé, essayez de le mettre en confiance avant de poser la question suivante. Passez quelques instants à parler de choses sans rapport avec l'enquête (par exemple, le temps, ses activités quotidiennes, sa formation sanitaire, la santé des populations, etc.).

Si l'enquêté donne des réponses non pertinentes ou compliquées, ne l'arrêtez pas brusquement ou impoliment, mais écoutez ce qu'il a à dire. Puis, essayez de le guider doucement vers la question de départ. Une bonne ambiance doit être maintenue durant toute l'interview. On parvient à la meilleure ambiance pour une interview quand l'enquêté considère l'enquêteur comme une personne aimable, réceptive et sympathique qui ne l'intimide pas, et à qui il peut tout dire sans se sentir intimidé ou embarrassé.

➤ ***Idées préconçues***

N'ayez pas d'idées préconçues sur les capacités et les connaissances de l'enquêté. De plus, il faut vous souvenir que les divergences entre l'enquêté et vous peuvent influencer sur l'interview. L'enquêté, qui croit que vous êtes en désaccord avec lui, peut avoir peur ou se méfier de vous. Vous devez toujours vous comporter et parler de façon à ce qu'il se sente à l'aise en parlant avec vous.

➤ ***Rythme de l'interview***

Administrez posément les questions pour que l'enquêté comprenne bien ce qu'on lui demande. Après avoir posé une question, attendez et donnez-lui le temps de réfléchir. Si l'enquêté se sent bousculé ou si on ne lui permet pas de formuler sa propre opinion, il peut répondre « *je ne sais pas* » ou donner une réponse inexacte. Si vous pensez que l'enquêté répond sans réfléchir, simplement pour hâter l'interview, amenez-le avec tact à plus de coopération.

CHAPITRE 3 : REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES

Lors de l'enquête, il y aura deux questionnaires : un questionnaire formation sanitaire (FOSA) et un questionnaire client.

3.1 QUESTIONNAIRE « FORMATION SANITAIRE »

Le questionnaire FOSA comporte 2 modules. Le premier module «disponibilité des produits» comprend 5 sections et le deuxième module « ressources de l'établissement» est subdivisé en 8 sections. Ce questionnaire permettra de collecter les informations concernant entre autres la disponibilité des contraceptifs et des produits vitaux de santé maternelle dans l'établissement de santé/formation sanitaire.

MODULE 1 : DISPONIBILITE DES PRODUITS

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PPS/FOSA

Cette partie identifie, localise et donne certaines informations sur l'établissement. Les questions Q001, Q002 et Q003 sont reportées de la fiche de l'échantillon des formations sanitaires. Vous prendrez soin de transcrire tout ce qui y figure.

Q001 Nom de l'établissement

Inscrivez en toutes lettres et en majuscule le nom exact de l'établissement.

Q002 Code de l'établissement

Inscrivez le numéro séquentiel de l'établissement dans le bac réservé à cet effet. Ce numéro vous sera communiqué par votre superviseur.

Q002A Localisation (Nom de la localité/quarter/village)

Inscrivez en toutes lettres et en majuscule le nom exact du quartier/village qui abrite l'établissement.

Q002B Localisation (Nom de l'unité Administrative /Région)

Inscrivez en toutes lettres et en majuscule le nom exact de la région où se situe l'établissement et inscrire son code dans le bac réservé à cet effet.

Q002C Département

Inscrivez en toutes lettres et en majuscule le nom exact du département où se situe l'établissement et inscrire son code dans le bac réservé à cet effet.

Q002D Arrondissement

Inscrivez en toutes lettres et en majuscule le nom exact de l'arrondissement où se situe l'établissement et inscrire son code dans le bac réservé à cet effet.

Q002 : E District de santé

Inscrivez en toutes lettres et en majuscule le nom exact du district de santé où se situe l'établissement et inscrire son code dans le bac réservé à cet effet.

Q003 : Indiquer les coordonnées géographiques du PPS/FOSA si le GPS est utilisé

Reportez à partir du document de nomenclature ou fiche échantillon les coordonnées géographiques de la formation sanitaire. Ces coordonnées sont constituées de longitude, latitude et altitude. Pour les formations sanitaires dont les coordonnées géographiques ne figurent pas sur la fiche échantillon, le superviseur vous remettra un appareil GPS pour prendre les coordonnées

géographiques de la dite formation sanitaire. Pour ce faire, vous recevrez une formation à l'utilisation du GPS.

Q004 : Le PPS/FOSA est implanté en zone urbaine ou en zone rurale

L'établissement peut être localisé en milieu urbain ou en milieu rural. Inscrire dans le bac le code approprié. Cette information vous sera donnée par le superviseur.

Q005A : Quelle distance sépare l'établissement de santé de l'entrepôt, du magasin ou de l'établissement le plus proche qui l'approvisionne habituellement en produits pharmaceutiques/médicaments ?

Cette question doit être posée à un responsable de la formation sanitaire. Après avoir mentionné le lieu où est situé l'entrepôt, le magasin ou l'établissement le plus proche qui approvisionne la FOSA en produits pharmaceutiques ou en médicaments, notez la distance en Km en utilisant la règle de l'arrondi simple. Par exemple, si cette distance est de 600 mètres, vous noterez 1 Km. Si la distance est inférieure à 500 mètres, vous noterez 0 Km

Q005B : Préciser si la distance est en kilomètre ou en mètre

Le kilomètre est exclusivement l'unité de mesure de la distance qui sera utilisée au cours de cette enquête.

SECTION 2 : TYPE DE PPS/FOSA ET SERVICES FOURNIS

Q006A : Type du Point de Prestation de Service

Demandez au responsable de la formation sanitaire si celle-ci est un Centre de Santé, un dispensaire, un Centre de Santé Intégré, un Centre Médical d'arrondissement, un Hôpital de District, un Hôpital Régional, un Hôpital Général, ou un Hôpital Central. Ensuite, encerclez le code correspondant au type de la formation sanitaire.

Q006B : Niveau du Point de Prestation de Service

Le niveau du Point de Prestation de Service est codifié à partir du type du Point de Prestation de Service (Q006A). Cette question n'est pas posée au responsable de la formation sanitaire. A partir du regroupement de formations sanitaires par type proposé, déterminez le niveau d'appartenance de la formation sanitaire et encerclez le code correspondant.

Q007 : Gestion du PPS/FOSA

Demandez au responsable de la formation sanitaire s'il s'agit d'un établissement public (10=Gouvernement), privé (21=Privé confessionnel, 22=Privé laïc) ou s'il s'agit d'une ONG (30=ONG). Pour tout autre type de gestion, encerclez le code 40 en précisant le type de gestion.

Q008 : Cet établissement offre-t-il des services de planification familiale?

Il s'agit de la prestation ou de l'offre des services de planification familiale. Si oui, la FOSA est éligible à la section 3 et au questionnaire client. Si non, pas de clients à enquêter dans la FOSA.

Q009 : Cet établissement assure-t-il des soins de santé maternelle, notamment des services d'accouchement (par exemple, est-il doté d'une maternité ou d'une salle d'accouchement) ?

Demandez au responsable de la formation sanitaire si l'établissement assure des soins de santé maternelle. En particulier, la question vise à savoir si la formation sanitaire dispose de services d'accouchement comme une maternité ou d'une salle d'accouchement. Encerclez le code correspondant à la réponse. Si oui, la FOSA est éligible à la section 4.

Q010 : Cet établissement assure-t-il des services liés au VIH/sida (VCT, PTME, ART, etc.) ?

Demandez au responsable de la formation sanitaire si l'établissement assure les services liés au VIH/sida tel que le counseling et traitement volontaire (VCT), la prévention de la transmission mère-enfant, l'administration des anti rétroviraux, etc.

VERIFIER 008: LE PPS/FOSA OFFRE DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE

Il s'agit ici d'un filtre et non une question à poser. Vous devez vérifier quelle réponse a été enregistrée à la question Q008. Si la réponse qui a été enregistré à Q008 est « Oui », cochez la case correspondante et continuez l'interview avec la question Q011 en dessous. Au contraire, si la réponse qui a été enregistré à Q008 est « Non », cochez la case correspondante et passez à la section 4.

SECTION 3.1:

METHODES CONTRACEPTIVES MODERNES OFFERTES PAR LA FOSA CONFORMEMENT AUX PROTOCOLES, DIRECTIVES ET/OU LOIS SPECIFICS POUR CETTE CATEGORIE DE FOSA

Cette section et la section 3.2 concernent les formations sanitaires qui offre les services de planification familiale, c'est-à-dire celles qui ont répondu par « Oui » à la question Q008.

Q011 : Pour chacune des méthodes contraceptive, d'après les directives, les protocoles et les lois nationaux en vigueur applicables aux FOSA de cette catégorie*, cette FOSA est-elle habilitée à offrir aux clients ?

Neuf méthodes contraceptives sont concernées. Il s'agit du (1) Préservatif masculin, du (2) Préservatif féminin, du (3) Contraceptif oral, des (4) Injectables, du (5) DUI, des (6) Implants, de la (7) Stérilisation masculine, de la (8) Stérilisation féminine et de la (9) Contraception d'urgence.

Demander au responsable de la formation sanitaire si, d'après les directives, les protocoles et les lois nationaux en vigueur applicables aux FOSA de la catégorie dont appartient son établissement si ce dernier est habilité à offrir aux clients chaque type de méthode contraceptive en la nommant précisément. Servez-vous du tableau suivant pour discuter avec lui.

Tableau : Autorisation pour l'offre des méthodes contraceptives modernes par type d'établissement au Cameroun

NOM DE LA METHODE DE LA CONTRACEPTION	FOSA de niveau primaire <i>1=autorisé ; 2=non autorisé</i>	FOSA de niveau secondaire <i>1=autorisé ; 2=non autorisé</i>	FOSA de niveau tertiaire <i>1=autorisé ; 2=non autorisé</i>
(1) Préservatifs masculins	1	1	1
(2) Préservatifs féminins	1	1	1
(3) Contraceptifs oraux (pilule)	1	1	1
(4) Solutions injectables (Depo-provera, etc)	1	1	1
(5) Contraception d'urgence (pilule de lendemain).	1	1	1
(6) Stérilets/DIU (Dispositif Intra Utérin)	1	1	1
(7) Implants (Jadelle, Implanon, etc)	1	1	1
(8) Contraception chirurgicale volontaire féminine	2	1	1
(9) Contraception chirurgicale volontaire masculine	2	1	1

Source : MINSANTE

Si vous constatez que la réponse du responsable de la formation sanitaire ne corrobore pas avec le tableau, discutez-en avec lui en précisant que cette FOSA devrait être habilitée à offrir la méthode contraceptive d'après les informations recueillies auprès de la Direction Santé Familiale (du Ministère de la Santé Publique) pour les besoins de cette étude. Ensuite encerclez la réponse correspondante qui découle du tableau.

Q012 : Si 'Oui' à l'item 011 (i.e., ce PPS/FOSA est censé/ supposé offrir cette méthode), Ce PPS/FOSA offre-t-il effectivement cette méthode de façon régulière ?

Cette question est posée lorsque la réponse à la question Q011 est « Oui ». Il s'agit de savoir, pour chaque méthode contraceptive, si la formation sanitaire offre effectivement la méthode de façon régulière, conformément aux **directives, lois et protocoles nationaux en vigueur applicables aux FOSA de sa catégorie**. Une formation sanitaire offre effectivement une méthode contraceptive de façon régulière si elle a fourni cette méthode au moins une fois au cours des trois derniers mois.

Si la réponse à la question Q011 est « Non », encrer le code 3=Non applicable sans poser la question Q012.

Q012A : NOMBRE DE METHODES CONTRACEPTIVES OFFERTES

Cette question ne doit pas être posée. Il s'agit de compter le nombre de fois qu'une réponse « Oui » a été enregistrée à la question Q012 et reporter ce nombre dans le bac prévu à cet effet.

Q013 : PPS/FOSA offrant 3 méthodes conformément aux directives, protocoles et lois nationaux en vigueur

Il s'agit de confirmer ou de corriger le nombre enregistré à la question Q012A après avoir discuté avec le répondant.

Exemple 1 : Si le nombre enregistré à la question Q012A est 4, demander au répondant si la formation sanitaire offre effectivement au moins trois méthodes contraceptives de façon régulière. Si la réponse est affirmative, encrer le code 1. Si par contre la réponse est négative, cela signifie que la formation sanitaire offre moins de trois méthodes contraceptives. Rappelez-lui toutes les méthodes que vous avez enregistrées à la question Q012 comme méthode offerte par la formation sanitaire, afin de corriger éventuellement les erreurs. Ensuite, corrigez Q012A le cas échéant. Puis reposez la question Q013.

Exemple 2 : Si le nombre enregistré à la question Q012A est 2, demander au répondant si la formation sanitaire offre effectivement moins de trois méthodes contraceptives de façon régulière. Si la réponse est affirmative, encrer le code 2. Si par contre la réponse est négative, cela signifie que la formation sanitaire offre au moins trois méthodes contraceptives. Rappelez-lui toutes les méthodes que vous avez enregistrées à la question Q012 comme méthode offerte par la formation sanitaire, afin de corriger éventuellement les erreurs. Ensuite, corrigez Q012A le cas échéant. Puis reposez la question Q013.

Q014 : PPS/FOSA offrant 5 méthodes conformément aux directives, lois et protocoles nationaux en vigueur

Procédez de la même façon qu'à la question Q013 en considérant cette fois cinq méthodes contraceptives.

Q015 : Si ce PPS/FOSA est censé/supposé offrir cette méthode aux clients (conformément aux directives en vigueur, etc.) mais la réponse à Q012 est « Non », indiquer la principale raison pour laquelle le PPS/FOSA n'offre pas la méthode aux clients de façon régulière

Vous devez d'abord vérifier la question Q011 si l'établissement est censé proposer la méthode de contraception à ses clients **conformément aux directives, lois et protocoles en vigueur** (Oui à Q012) et qu'il ne le fait pas **de façon régulière** (Non à Q012), demandez au répondant pourquoi est-ce que la méthode n'est offerte **de façon régulière** aux clients.

NB : Le répondant peut citer plusieurs raisons. Vous devez le relancer pour avoir la raison principale par contraceptif. C'est-à-dire la raison qui contribue le plus à empêcher que la

méthode soit offerte de façon régulière aux clients de l'établissement.

Lorsque le répondant vous donne une raison pour laquelle la méthode n'est pas offerte, identifiez la modalité qui correspond à la réponse avant d'encrer le code. Si la réponse ne correspond à aucune des six premières modalités, encrer le code 7=autre raison et précisez cette raison à l'espace prévu à cet effet.

NB : la modalité « 4=Faible ou absence de demande de ce contraceptif par les clients » signifie que la formation sanitaire a décidé de ne plus offrir la méthode parce que les clients la sollicitent peu ou pas du tout.

SECTION 3.2:

METHODES CONTRACEPTIVES MODERNES NORMALEMENT OFFERTES PAR LE PPS/FOSA DE FACON REGULIERE DANS LE CADRE DE CES PRESTATIONS NORMALES

Comme la section 3.1, cette section concerne les formations sanitaires qui offrent les services de planification familiale, c'est-à-dire celles qui ont répondu par « Oui » à la question Q008. Les questions sont quasiment identiques à celle de la section 3.1, à la différence que, ici, on s'intéresse à l'offre des méthodes contraceptives **normalement offertes par la formation sanitaire de façon régulière dans le cadre de ces prestations normales** et non pas forcément selon les directives, protocoles ou lois en vigueur.

Q016 : Pour chacune des méthodes contraceptives, indiquer si le PPS/FOSA offre la méthode de façon régulière aux clients

En considérant chacune des neuf méthodes contraceptives, demandez à votre enquêté si la formation sanitaire l'offre de **façon régulière à ces clients dans le cadre de ces prestations normales**. Si la réponse est affirmative, validez-la en lui demandant si la formation sanitaire a fourni cette méthode au moins une fois au cours des trois derniers mois.

Q016A : NOMBRE DE METHODES CONTRACEPTIVES OFFERTES

Il s'agit de compter le nombre de fois qu'une réponse « Oui » a été enregistrée à la question Q016 et reporter ce nombre dans le bac prévu à cet effet.

Q017 : PPS/FOSA offrant trois (3) méthodes de façon régulière dans le cadre de ces prestations normales

Il s'agit de confirmer ou de rectifier le nombre enregistré à la question Q016A après avoir discuté avec le répondant.

Exemple 1 : Si le nombre enregistré à la question Q016A est 5, demander au répondant si la formation sanitaire offre effectivement au moins trois méthodes contraceptives de façon régulière. Si la réponse est affirmative, encrer le code 1. Si par contre la réponse est négative, cela signifie que la formation sanitaire offre moins de trois méthodes contraceptives. Rappelez-lui toutes les méthodes que vous avez enregistrées à la question Q016 comme méthode offerte par la formation sanitaire, afin de corriger éventuellement les erreurs. Ensuite, corrigez Q016A le cas échéant. Puis reposez la question Q017.

Exemple 2 : Si le nombre enregistré à la question Q016A est 1, demander au répondant si la formation sanitaire offre effectivement moins de trois méthodes contraceptives de façon régulière. Si la réponse est affirmative, encrer le code 2. Si par contre la réponse est négative, cela signifie que la formation sanitaire offre au moins trois méthodes contraceptives. Rappelez-lui la méthode que vous avez enregistrée à la question Q016 comme méthode offerte par la formation sanitaire, afin de corriger éventuellement les erreurs. Ensuite, corrigez Q016A le cas échéant. Puis reposez la question Q017.

Q018 : PPS/FOSA offrant cinq (5) méthodes de façon régulière dans le cadre de ces prestations normales

Procédez de la même façon qu'à la question Q017 en considérant cette fois cinq méthodes contraceptives.

VERIFIER 009: LE PPS/FOSA OFFRE DES SERVICES DE SANTE MATERNELLE

Vous devez vérifier quelle réponse a été enregistrée à la question Q009. Si la réponse qui a été enregistré à Q009 est « Oui », cochez la case correspondante et continuez l'interview avec la question Q019 en dessous. Au contraire, si la réponse qui a été enregistré à Q009 est « Non », cochez la case correspondante et passez à la section 5.1.

SECTION 4: DISPONIBILITE DES MEDICAMENTS DE SANTE MATERNELLE ET REPRODUCTIVE

Q019 : Pour chaque médicament de santé maternelle ou reproductive, indiquer si le PPS/FOSA est supposé en disposer; conformément aux directives, lois et protocoles nationaux en vigueur applicables au PPS/FOSA de cette catégorie. Discutez-en avec le répondant et notez votre conclusion avant de poursuivre.

En considérant chacun des 19 médicaments de santé maternelle et reproductive, il s'agit de demander au répondant si la formation sanitaire est supposée en disposer **conformément aux directives, lois et protocoles nationaux en vigueur.**

Servez-vous du tableau suivant pour discuter avec lui.

Si vous constatez que la réponse du responsable de la formation sanitaire ne corrobore pas avec le tableau, discutez-en avec lui en précisant que cette FOSA devrait être habilitée à disposer ce médicament d'après les informations recueillies auprès de la Direction de la Santé Familiale (du Ministère de la Santé Publique) pour les besoins de cette étude. Ensuite encerclez la réponse correspondante qui découle du tableau.

Tableau : Autorisation pour l'offre des médicaments vitaux de santé maternelle/reproductive par type d'établissement au Cameroun.

NOM DU MEDICAMENT	FOSA de niveau primaire <i>1=autorisée ; 2=non autorisée</i>	FOSA de niveau secondaire <i>1=autorisée ; 2=non autorisée</i>	FOSA de niveau tertiaire <i>1=autorisée; 2=non autorisée</i>
(1) Ampicilline	1	1	1
(2) Azithromycine	1	1	1
(3) Benzathine benzylpénicilline	1	1	1
(4) <u>Soit</u> Bétaméthasone <u>Soit</u> Dexaméthasone <u>Ou ces deux médicaments</u>	1	1	1
(5) Gluconate de calcium	1	1	1
(6) Céfixime	1	1	1
(7) Gentamicine	1	1	1
(8) Hydralazine	1	1	1
(9) Sulfate de magnésium	1	1	1
(10) Méthylodopa	1	1	1
(11) Métronidazole	1	1	1
(12) Mifepristone(Mifegyne)	2	2	2
(13) Misoprostol	1	1	1
(14) Nifédipine	1	1	1
(15) Ocytocine	1	1	1
(16) <u>Soit</u> Solution de lactate de sodium <u>Soit</u> Chlorure de sodium <u>Ou les deux</u>	1	1	1
(17) Anatoxine tétanique	1	1	1

Source: MINSANTE

Q020 : Si ‘Oui’ à l’item 019 (i.e., ce PPS/FOSA est supposé disposer ce médicament de santé maternelle ou reproductive) dites si le médicament est actuellement disponible dans le PPS/FOSA

Demandez à l’enquêté si chaque médicament de santé maternelle ou reproductive que la formation sanitaire est supposé disposer (Oui à l’item 019) **conformément aux directives, lois et protocoles nationaux en vigueur** est actuellement disponible dans l’établissement. Puis enregistrez la réponse en encerclant 1 pour Oui ou 2 pour Non.

Si la réponse enregistrée à la question Q019 est « Non », encerclez le code 3=Non applicable sans poser la question Q020 à l’enquêté.

Q021 : Si ce PPS/FOSA est supposé/sensé disposer ce médicament (conformément aux directives, lois et protocoles nationaux en vigueur) mais la réponse à 020 est “Non”, indiquer la principale raison

Vous devez d’abord vérifier la question Q019 si l’établissement est censé disposer le médicament **conformément aux directives, lois et protocoles en vigueur** (Oui à Q019) et qu’il ne le dispose pas actuellement (Non à Q020), demandez au répondant pourquoi est-ce que l’établissement ne possède pas le médicament.

NB : Le répondant peut citer plusieurs raisons. Vous devez le relancer pour avoir la raison principale par médicament. C’est-à-dire la raison qui contribue le plus à empêcher que le médicament soit présent dans l’établissement.

Lorsque le répondant vous donne une raison pour laquelle le médicament n’est pas disponible, identifiez la modalité qui correspond à la réponse avant d’encercler le code. Si la réponse ne correspond à aucune des cinq premières modalités, encerclez le code 7=autre raison et précisez cette raison à l’espace prévu à cet effet.

021A Nombre de Oui cochés

VERIFIER 020 ET 020 (suite) ET COMPTER LE NOMBRE DE OUI COCHES

Il s’agit compter le nombre de fois qu’une réponse « Oui » a été enregistrée à la question Q020 (et Q020 suite) et d’inscrire ce nombre dans le bac prévu à cet effet.

021B : VERIFIER A 020 ET 020 (suite) SI OUI EST COCHE POUR LE Sulfate de magnésium et l’Ocytocine

Vérifier au niveau la colonne (9) de la question Q020 si le sulfate de magnésium est actuellement disponible dans la FOSA (Réponse Oui) et au niveau de la colonne (15) de la question Q020 suite, si l’Ocytocine est actuellement disponible dans la FOSA (Réponse Oui). Si les deux réponses sont « Oui », encerclez « Oui » à la question Q021B. Si au contraire, il y a au moins une réponse « Non » à la question Q020 ou Q020 suite pour le Sulfate de magnésium et l’Ocytocine, encerclez le code 2 pour « Non » à la question Q021B.

Q022 : A partir des réponses des items 021A et 021B, discutez avec le répondant et notez votre conclusion en choisissant une des déclarations

Le but de cette question est de connaître les formations sanitaires qui disposent de sept (7) médicaments vitaux de santé maternelle ou reproductive incluant les deux médicaments essentiels [Sulfate de magnésium et Ocytocine]. Pour ce faire, vérifiez d’abord que le nombre enregistré à la question Q021A est égal ou supérieur à 7. Si c’est bien le cas (i.e $Q021A \geq 7$), vérifiez ensuite si la réponse enregistrée à Q 021B est « Oui » (c’est-à-dire que la formation sanitaire dispose à la fois du Sulfate de magnésium et de l’Ocytocine). Si c’est effectivement le cas (Q 021B= Oui), demandez à l’enquêté s’il confirme que la formation sanitaire dispose de sept (7) médicaments vitaux de santé maternelle ou reproductive incluant le Sulfate de magnésium et l’Ocytocine. Si le répondant confirme, encerclez le code 1. S’il ne confirme pas que la formation sanitaire dispose effectivement de sept (7) médicaments vitaux de santé maternelle ou reproductive incluant les

deux médicaments essentiels [Sulfate de magnésium et Ocytocine], retournez à la question Q020 pour vérifier avec lui si une erreur a été commise en enregistrant un « Oui » pour un médicament qui n'est pas disponible. Corrigez s'il y a lieu et continuez avec la question Q021.

Lorsque le nombre enregistré à la question Q021A est inférieur à 7 ou lorsque la réponse enregistrée à Q 021B est « Non », demandez à l'enquêté s'il confirme que la formation sanitaire ne dispose pas de sept (7) médicaments vitaux de santé maternelle ou reproductive incluant le Sulfate de magnésium et l'Ocytocine. Si le répondant confirme, encerclez le code 2. S'il ne confirme pas, retournez à la question Q020 pour vérifier avec lui si une erreur a été commise en enregistrant un « Non » pour un médicament qui est disponible. Corrigez s'il y a lieu et continuez avec la question Q021.

VERIFICATION DE L'ENQUETEUR POUR L'ITEM 020

Il s'agit ici de faire une vérification physique de tous les médicaments déclarés disponibles actuellement dans l'établissement par le répondant. Pour chacun de ces médicaments, encerclez le code 1, si le médicament est effectivement en stock après vérification effectuée par vous avec l'aide du répondant et le code 2 si vous constatez que ce médicament n'existe pas dans le stock (ou lorsque tout le stock est périmé), après vérification.

NB : Si après vérification, vous constatez qu'un médicament déclaré disponible à la question Q020 et Q020 suite, n'existe pas en stock (ou stock périmé), vous ne devez pas corriger la Q020 et Q020 suite.

VERIFIER 008: LE PPS/FOSA OFFRE DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE

Vous devez vérifier quelle réponse a été enregistrée à la question Q008. Si la réponse qui a été enregistrée à Q008 est « Oui », cochez la case correspondante et continuez l'interview avec la question Q023 en dessous. Au contraire, si la réponse qui a été enregistrée à Q008 est « Non », cochez la case correspondante et passez à la section 6.

SECTION 5.1:

ABSENCE DE RUPTURE DE STOCK DES METHODES CONTRACEPTIVES MODERNES OFFERTES PAR LA FOSA CONFORMEMENT AUX PROTOCOLES, DIRECTIVES ET/OU LOIS SPECIFIQUES POUR CETTE CATEGORIE DE FOSA

Cette section et la section 5.2 concernent les formations sanitaires qui offrent les services de planification familiale, c'est-à-dire celles qui ont répondu par « Oui » à la question Q008.

(i): ***ABSENCE DE RUPTURE DE STOCK AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS***

Q023 : Pour chaque méthode de contraception que le PPS/FOSA offre conformément aux directives, protocoles et lois applicables aux PPS/FOSA de cette catégorie (comme indiqué à l'item 011 ci-dessus), demander s'il y a eu rupture de stock à ce PPS à un moment donné durant les trois derniers mois qui précèdent l'enquête, ainsi, la méthode contraceptive n'a pas été disponible pour servir le client à ce PPS.

Pour chaque méthode contraceptive, vous devez d'abord vérifier à la question Q011 si la formation sanitaire offre effectivement la méthode (Q011=Oui), avant de demander à l'enquêté s'il y a eu rupture de stock à un moment donné durant les trois derniers mois qui précèdent l'enquête. Si à la question Q011 la réponse enregistrée était « Non », encerclez 3=Non applicable, sans poser la question Q023 à l'enquêté.

NB : Rupture de stock de la stérilisation féminine/masculine : il y a rupture de stock de cette méthode contraceptive lorsque les intrants nécessaires pour la pratiquer ont été en rupture de stock.

Il s'agit notamment du fil et des produits anesthésiques.

Q024A NOMBRE DE METHODES AYANT ETE EN RUPTURE DE STOCK

Cette question ne doit pas être posée. Il s'agit de compter le nombre de fois qu'une réponse « Oui » a été enregistrée à la question Q023 et reporter ce nombre dans le bac prévu à cet effet.

Q024 : AUCUNE METHODE N'A ETE EN RUPTURE DE STOCK DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS

A partir de la réponse à la question 024A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes que le PPS/FOSA offre conformément aux directives, protocoles et lois nationaux

Vous devez considérer le nombre enregistré à la question Q024A.

- Si ce nombre est égal à 0, demandez à l'enquêté si effectivement aucune méthode n'a été en rupture de stock dans la formation sanitaire au cours des trois derniers. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 2. Si la réponse est négative, cela signifie qu'au moins une méthode a été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois. Il faut donc retourner à la question Q023 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q022, Q023,...
- Si le nombre enregistré à la question Q024A est différent de 0, demandez à l'enquêté si effectivement au moins une méthode a été en rupture de stock dans la formation sanitaire au cours des trois derniers. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 1. Si la réponse est négative, cela signifie qu'aucune méthode n'a été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois. Il faut donc retourner à la question Q023 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q022, Q023,...

Q025 : PAS DE RUPTURE DE STOCK D'AU MOINS TROIS (3) METHODES DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS

A partir de la réponse à la question 024A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes que le PPS/FOSA offre conformément aux directives, protocoles et lois nationaux

Vous devez considérer le nombre enregistré à la question Q024A.

- Si ce nombre est inférieur à 3 (i.e 0, 1 ou 2), demandez à l'enquêté si effectivement moins de 3 méthodes ont été en rupture de stock dans la formation sanitaire au cours des trois derniers. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 2. Si la réponse est négative, cela signifie qu'au moins trois méthodes ont été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois. Il faut donc retourner à la question Q023 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q022, Q023,...
- Si le nombre enregistré à la question Q024A est égal ou supérieur à 3 (i.e 3, 4,5,...,9), demandez à l'enquêté si effectivement au moins 3 méthodes ont été en rupture de stock dans la formation sanitaire au cours des trois derniers. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 1. Si la réponse est négative, cela signifie que moins de trois méthodes ont été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois. Il faut donc retourner à la question Q023 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q022, Q023,...

Q026 : PAS DE RUPTURE DE STOCK D'AU MOINS CINQ [5] METHODES DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS

A partir de la réponse à la question 024A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la

conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes que le PPS/FOSA offre conformément aux directives, protocoles et lois nationaux

Vous devez procéder comme à la question Q025 en considérant 5 méthodes contraceptives au lieu 3.

Q027 : Si “Oui” à l’item 023 (cette méthode a été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois (conformément aux directives, lois et protocoles nationaux en vigueur) indiquer la principale raison

Vous devez d’abord vérifier la question Q023 si la méthode a été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois, avant de demander au répondant pourquoi est-ce que la méthode a été en rupture de stock.

NB : Le répondant peut citer plusieurs raisons. Vous devez le relancer pour avoir la raison principale pour laquelle la méthode a été en rupture de stock. C’est-à-dire la raison qui contribue le plus à empêcher que la méthode soit disponible.

Lorsque le répondant vous donne une raison pour laquelle la méthode a été en rupture de stock, identifiez la modalité qui correspond à la réponse avant d’encrer le code. Si la réponse ne correspond à aucune des modalités proposées, encrer le code 7=autre raison et précisez cette raison à l’espace prévu à cet effet.

NB : la modalité « 4=Faible ou absence de demande de ce contraceptif par les clients » signifie que la formation sanitaire a décidé de ne plus avoir la méthode en stock parce que les clients la sollicitent peu ou pas du tout.

(ii): ABSENSE DE RUPTURE DE STOCK AU MOMENT DE L’ENQUETE

[CONFORMEMENT AUX PROTOCOLES, DIRECTIVES ET/OU LOIS SPECIFIQUES POUR CETTE CATEGORIE DE FOSA]

Cette partie de la section 5 permet de capter les ruptures de stock au moment du passage de l’agent enquêteur dans les formations sanitaires qui offrent les méthodes contraceptives conformément aux directives, protocoles et lois en vigueur.

Q028 : Pour chaque méthode de contraception que le PPS/FOSA offre conformément aux directives, protocoles et lois applicables aux PPS/FOSA de cette catégorie* (comme indiqué à l’item 011 ci-dessus), demander s’il y a actuellement rupture de stock à ce PPS, ainsi, la méthode contraceptive n’est pas disponible pour servir les clients aujourd’hui dans ce PPS/FOSA.

Pour chaque méthode contraceptive, vous devez d’abord vérifier à la question Q011 si la formation sanitaire offre effectivement la méthode (Q011=Oui), avant de demander à l’enquêté s’il y a rupture de stock à ce moment (jour de l’enquête). Si à la question Q011 la réponse enregistrée était « Non », encrer 3=Non applicable, sans poser la question Q028 à l’enquêté.

NB : ***Rupture de stock de la stérilisation féminine/masculine*** : il y a rupture de stock de cette méthode contraceptive lorsque les intrants nécessaires pour la pratiquer sont en rupture de stock. Il s’agit notamment du fil et des produits anesthésiques.

Q029 :A partir de la réponse à la question Q028 ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes

Vous devez d’abord vérifier les réponses enregistrées à la question Q028. S’il y a au moins un « Oui », demandez à l’enquêté si effectivement au moins une méthode contraceptive offerte par la FOSA est actuellement en rupture de stock dans ce PPS/FOSA. Si la réponse est affirmative, encrer le code 1. Si la réponse est négative, encrer le code 2.

Q030A : NOMBRE DE METHODES AYANT ETE EN RUPTURE DE STOCK

Il s'agit de compter le nombre de fois qu'une réponse « Oui » a été enregistrée à la question Q028 et reporter ce nombre dans le bac prévu à cet effet.

Q030 : AUCUNE METHODE N'A ETE EN RUPTURE DE STOCK AU MOMENT DE L'ENQUETE

A partir de la réponse à la question 030A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes que le PPS/FOSA offre conformément aux directives, protocoles et lois nationaux

Vous devez considérer le nombre enregistré à la question Q030A.

- Si ce nombre est égal à 0, demandez à l'enquêté si effectivement aucune méthode n'est actuellement en rupture de stock dans la formation sanitaire. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 2. Si la réponse est négative, cela signifie qu'au moins une méthode est en rupture de stock au moment de l'enquête. Il faut donc retourner à la question Q028 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q029, Q030A,...
- Si le nombre enregistré à la question Q030A est différent de 0, demandez à l'enquêté si effectivement au moins une méthode est actuellement en rupture de stock dans la formation sanitaire. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 1. Si la réponse est négative, cela signifie qu'aucune méthode n'est en rupture de stock au moment de l'enquête. Il faut donc retourner à la question Q028 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q029, Q030A,...

Q031 : PAS DE RUPTURE DE STOCK D'AU MOINS TROIS (3) METHODES DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS

A partir de la réponse à la question 030A ci-avant, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes que le PPS/FOSA offre conformément aux directives, lois et protocoles nationaux

Vous devez considérer le nombre enregistré à la question Q030A.

- Si ce nombre est inférieur à 3 (i.e 0, 1 ou 2), demandez à l'enquêté si effectivement moins de 3 méthodes sont actuellement en rupture de stock dans la formation sanitaire. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 2. Si la réponse est négative, cela signifie qu'au moins trois méthodes sont en rupture de stock au moment l'enquête. Il faut donc retourner à la question Q028 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q029, Q030A,...
- Si le nombre enregistré à la question Q030A est égal ou supérieur à 3 (i.e 3, 4,5,...,9), demandez à l'enquêté si effectivement au moins 3 méthodes sont actuellement en rupture de stock dans la formation sanitaire. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 1. Si la réponse est négative, cela signifie que moins de trois méthodes sont en rupture de stock le jour de l'enquête. Il faut donc retourner à la question Q023 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q028, Q030A,...

Q032 : PAS DE RUPTURE DE STOCK D'AU MOINS CINQ [5] METHODES DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS

A partir de la réponse à la question 030A ci-avant, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes que le PPS/FOSA offre conformément aux directives, protocoles et lois nationaux

Vous devez procéder comme à la question Q031 en considérant 5 méthodes contraceptives au lieu

3.

Q033 : Si “Oui” à l’item 28 (cette méthode est en rupture de stock) dans ce PPS/FOSA (conformément aux directives, lois et protocoles nationaux en vigueur), indiquer la principale raison

Vous devez d’abord vérifier la question Q028 si la méthode est actuellement en rupture de stock, avant de demander au répondant quelle est la principale raison pour laquelle la méthode est en rupture de stock.

NB : Le répondant peut citer plusieurs raisons. Vous devez le relancer pour avoir la raison principale pour laquelle la méthode est actuellement en rupture de stock. C’est-à-dire la raison qui contribue le plus à empêcher que la méthode soit disponible à ce moment.

Lorsque le répondant vous donne une raison pour laquelle la méthode est actuellement en rupture de stock, identifiez la modalité qui correspond à la réponse avant d’encercler le code. Si la réponse ne correspond à aucune des modalités proposées, encerclez le code 7=autre raison et précisez cette raison à l’espace prévu à cet effet.

NB : la modalité « 4=Faible ou absence de demande de ce contraceptif par les clients » signifie que la formation sanitaire a décidé de ne plus avoir la méthode en stock parce que les clients la sollicite peu ou pas du tout.

VERIFICATION PAR L’ENQUETEUR DE L’ITEM 028

Il s’agit ici de faire une vérification physique de toutes les méthodes contraceptives déclarées disponibles actuellement dans l’établissement par le répondant. Pour chacune de ces méthodes, encerclez le code 1, si elle est effectivement en stock après vérification effectuée par vous avec l’aide du répondant, et le code 2 si vous constatez que cette méthode n’existe pas dans le stock (ou lorsque tout le stock est périmé), après vérification.

NB : Si après vérification, vous constatez qu’une méthode déclarée disponible à la question Q028, n’existe pas en stock (ou stock périmé), vous ne devez pas corriger la Q028.

SECTION 5.2:

AUCUNE RUPTURE DE STOCK DE METHODES MODERNES DE CONTRACEPTION REGULIEREMENT OFFERTES AU PPS DANS LE CADRE DE SES PRESTATIONS NORMALES

Cette section concerne les formations sanitaires qui offre les services de planification familiale, c’est-à-dire celles qui ont répondu par « Oui » à la question Q008. . Les questions sont quasiment identiques à celle de la section 5.1, à la différence que, ici, on s’intéresse à l’absence de rupture de stock des méthodes contraceptives **normalement offertes par la formation sanitaire de façon régulière dans le cadre de ces prestations normales** et non pas forcément selon les directives, protocoles ou lois en vigueur.

(i): AUCUNE RUPTURE DE STOCK DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS AVANT L’ENQUETE

Q034A : REPORTER LES REPONSES DE L’ITEM 016 sur l’offre régulière des méthodes

Il s’agit de recopier exactement les réponses enregistrées à la question Q016.

Q034 : Pour chaque méthode moderne de contraception régulièrement offerte par le PPS dans le cadre de ses prestations normales (voir si 034A ci-avant est « OUI »), demander s’il y a eu rupture de stock à ce PPS à un moment donné durant les trois derniers mois qui

précèdent l'enquête, ainsi, la méthode contraceptive n'a pas été disponible pour servir le client à ce PPS.

Pour chaque méthode contraceptive, vous devez d'abord vérifier à la question Q034A si la formation sanitaire offre effectivement la méthode (Q034A=Oui), avant de demander à l'enquêté s'il y a eu rupture de stock à un moment donné durant les trois derniers mois qui précèdent l'enquête. Si à la question Q034A la réponse enregistrée était « Non », encerclez 3=Non applicable, sans poser la question Q034 à l'enquêté.

Q035A NOMBRE DE METHODES AYANT ETE EN RUPTURE DE STOCK

Il s'agit de compter le nombre de fois qu'une réponse « Oui » a été enregistrée à la question Q034 et reporter ce nombre dans le bac prévu à cet effet.

Q035 : AUCUNE METHODE N'A ETE EN RUPTURE DE STOCK DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS

A partir de la réponse à la question 035A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes de contraception habituellement offertes par le PPS/FOSA dans le cadre de ses prestations normales.

Vous devez considérer le nombre enregistré à la question Q034A.

- Si ce nombre est égal à 0, demandez à l'enquêté si effectivement aucune méthode **habituellement offerte par la FOSA dans le cadre de ses prestations normales** n'a été en rupture de stock dans la formation sanitaire au cours des trois derniers. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 2. Si la réponse est négative, cela signifie qu'au moins une méthode a été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois. Il faut donc retourner à la question Q034 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q035A, Q035,...
- Si le nombre enregistré à la question Q034A est différent de 0, demandez à l'enquêté si effectivement au moins une méthode **habituellement offerte par la FOSA dans le cadre de ses prestations normales** a été en rupture de stock dans la formation sanitaire au cours des trois derniers. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 1. Si la réponse est négative, cela signifie qu'aucune méthode n'a été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois. Il faut donc retourner à la question Q034 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q035A, Q035,...

Q036 : PAS DE RUPTURE DE STOCK D'AU MOIS TROIS (3) METHODES DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS

A partir de la réponse à la question 035A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes de contraception habituellement offertes par le PPS/FOSA dans le cadre de ses prestations normales

Vous devez considérer le nombre enregistré à la question Q035A.

- Si ce nombre est inférieur à 3 (i.e 0, 1 ou 2), demandez à l'enquêté si effectivement moins de 3 méthodes **habituellement offertes par la FOSA dans le cadre de ses prestations normales** ont été en rupture de stock dans la formation sanitaire au cours des trois derniers. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 2. Si la réponse est négative, cela signifie qu'au moins trois méthodes ont été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois. Il faut donc retourner à la question Q034 afin de corriger éventuellement

avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q035A, Q035,...

- Si le nombre enregistré à la question Q035A est égal ou supérieur à 3 (i.e 3, 4,5,...,9), demandez à l'enquêté si effectivement au moins 3 méthodes **habituellement offertes par la FOSA dans le cadre de ses prestations normales** ont été en rupture de stock dans la formation sanitaire au cours des trois derniers. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 1. Si la réponse est négative, cela signifie que moins de trois méthodes ont été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois. Il faut donc retourner à la question Q034 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q035A, Q035,...

Q037 : PAS DE RUPTURE DE STOCK D'AU MOINS CINQ [5] METHODES DURANT LES TROIS DERNIERS MOIS

A partir de la réponse à la question 035A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes de contraception habituellement offertes par le PPS/FOSA dans le cadre de ses prestations normales

Vous devez procéder comme à la question Q036 en considérant 5 méthodes contraceptives au lieu 3.

Q038 : Si "Oui" à l'Item 034 (cette méthode a été en rupture de stock dans ce PPS/FOSA à un moment donné durant les trois derniers mois (conformément aux directives nationales, etc.) indiquer la raison principale

Vous devez d'abord vérifier la question Q034 si la méthode a été en rupture de stock à un moment donné au cours des trois derniers mois, avant de demander au répondant pourquoi est-ce que la méthode a été en rupture de stock.

(ii): RUPTURE DE STOCK LE JOUR DE L'ENQUETE

[METHODES CONTRACEPTIVES MODERNES NORMALEMENT OFFERTES PAR LE PPS/FOSA DE FACON REGULIERE DANS LE CADRE DE CES PRESTATIONS NORMALES]

Cette partie de la section 5 permet de capter les ruptures de stock au moment du passage de l'agent enquêteur dans les formations sanitaires qui offrent les méthodes contraceptives **dans le cadre de leurs prestations normales**.

Q039 : Pour chaque méthode contraceptive que le PPS/FOSA offre de façon régulière dans le cadre de ces prestations normales, [se référer à l'item 034A ci-dessus], indiquer si la méthode est actuellement en rupture de stock aujourd'hui, donc cette méthode contraceptive n'est pas disponible pour donner/offrir aux clients dans ce PPS/FOSA le jour de l'enquête

Pour chaque méthode contraceptive, vous devez d'abord vérifier à la question Q034A si la formation sanitaire offre de façon régulière la méthode (Q034A=Oui), avant de demander à l'enquêté s'il y a rupture de stock à ce moment (aujourd'hui). Si à la question Q034A la réponse enregistrée était « Non », encerclez 3=Non applicable, sans poser la question Q039 à l'enquêté.

Q040A : NOMBRE DE METHODES AYANT ETE EN RUPTURE DE STOCK

Il s'agit de compter le nombre de fois qu'une réponse « Oui » a été enregistrée à la question Q039 et reporter ce nombre dans le bac prévu à cet effet.

Q040 : AUCUNE METHODE N'EST EN RUPTURE DE STOCK LE JOUR DE L'ENQUETE

A partir de la réponse à la question 040A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes de contraception habituellement offertes par le PPS/FOSA dans le cadre de ses prestations normales.

Vous devez considérer le nombre enregistré à la question Q040A.

- Si ce nombre est égal à 0, demandez à l'enquêté si effectivement aucune méthode **habituellement offerte par la FOSA dans le cadre de ses prestations normales** n'est actuellement en rupture de stock dans la formation sanitaire. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 2. Si la réponse est négative, cela signifie qu'au moins une méthode est en rupture de stock au moment de l'enquête. Il faut donc retourner à la question Q039 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q040A, Q040,...
- Si le nombre enregistré à la question Q040A est différent de 0, demandez à l'enquêté si effectivement au moins une méthode **habituellement offerte par la FOSA dans le cadre de ses prestations normales** est actuellement en rupture de stock dans la formation sanitaire. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 1. Si la réponse est négative, cela signifie qu'aucune méthode n'est en rupture de stock au moment de l'enquête. Il faut donc retourner à la question Q039 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q040A, Q040,...

Q041 : PAS DE RUPTURE DE STOCK D'AU MOIN TROIS (3) METHODES LE JOUR DE L'ENQUETE

A partir de la réponse à la question 040A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes de contraception habituellement offertes par le PPS/FOSA dans le cadre de ses prestations normales

Vous devez considérer le nombre enregistré à la question Q040A.

- Si ce nombre est inférieur à 3 (i.e 0, 1 ou 2), demandez à l'enquêté si effectivement moins de 3 méthodes **habituellement offertes par la FOSA dans le cadre de ses prestations normales** sont actuellement en rupture de stock dans la formation sanitaire. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 2. Si la réponse est négative, cela signifie qu'au moins trois méthodes sont en rupture de stock au moment l'enquête. Il faut donc retourner à la question Q039 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q040A, Q040,...
- Si le nombre enregistré à la question Q040A est égal ou supérieur à 3 (i.e 3, 4,5,...,9), demandez à l'enquêté si effectivement au moins 3 méthodes **habituellement offertes par la FOSA dans le cadre de ses prestations normales** sont actuellement en rupture de stock dans la formation sanitaire. Si la réponse est affirmative, encerclez le code 1. Si la réponse est négative, cela signifie que moins de trois méthodes sont en rupture de stock le jour de l'enquête. Il faut donc retourner à la question Q039 afin de corriger éventuellement avec l'aide de l'enquêté. Puis, continuez l'interview avec Q040A, Q040,...

Q042 : PAS DE RUPTURE DE STOCK D'AU MOIN FIVE [5] METHODES LE JOUR DE L'ENQUETE

A partir de la réponse à la question 040A ci-dessus, discuter avec le répondant et noter la conclusion en cochant une des options suivantes compte tenu des méthodes modernes de

contraception habituellement offertes par le PPS/FOSA dans le cadre de ses prestations normales

Vous devez procéder comme à la question Q041 en considérant 5 méthodes contraceptives au lieu 3.

Q043 : Si “Oui” à l’item 039 (Cette méthode que le PPS/FOSA offre de façon régulière dans le cadre de ses prestations normales [se référer à l’item 034A ci-dessus] est en rupture de stock, indiquer la principale raison

Vous devez d’abord vérifier la question Q034A si la méthode est actuellement en rupture de stock, avant de demander au répondant quelle est la principale raison pour laquelle la méthode est en rupture de stock.

VERIFICATION PAR L’ENQUETEUR DE L’ITEM 039

Il s’agit ici de faire une vérification physique de toutes les méthodes contraceptives déclarées disponibles actuellement dans l’établissement par le répondant. Pour chacune de ces méthodes, encrer le code 1, si elle est effectivement en stock après vérification effectuée par vous avec l’aide du répondant, et le code 2 si vous constatez que cette méthode n’existe pas dans le stock (ou lorsque tout le stock est périmé), après vérification.

NB : Si après vérification, vous constatez qu’une méthode déclarée disponible à la question Q039, n’existe pas en stock (ou stock périmé), vous ne devez pas corriger la Q039.

MODULE 2 : RESSOURCES DE L’ETABLISSEMENT

SECTION 6: CIRCUIT D’APPROVISIONNEMENT

Cette section traite de la chaîne d’approvisionnement de l’établissement en moyens de contraception et autres produits de SR. Elle porte essentiellement sur :

- l’identification du principal responsable de la commande des fournitures médicale ;
- la détermination de la méthode utilisée par l’établissement pour déterminer la quantité de contraceptifs à réapprovisionner ;
- l’utilisation des formulaires logistiques pour enregistrer et commander les fournitures ;
- le principal pourvoyeur des médicaments et des fournitures utilisés habituellement par l’établissement ;
- le délai moyen approximatif entre la commande et la réception des produits ;
- la fréquence moyenne de réapprovisionnement de l’établissement.
-

Q044 : Qui est le principal responsable de la commande de fournitures médicales de l’établissement ?

Cette question permet d’identifier le principal responsable de la commande de fournitures médicales de l’établissement, c’est-à-dire celui qui établit les fiches de commandes. Il peut s’agir du médecin, du clinicien, du pharmacien, ou de toute autre personne travaillant dans l’établissement.

Q045 : Comment est-ce que votre établissement procède-t-il principalement pour déterminer la quantité de contraceptifs à réapprovisionner ?

La détermination de la quantité de contraceptif à réapprovisionner peut être faite par les employés de l’établissement, par l’institution/entrepôt qui fournit l’établissement, ou par une autre méthode. Encerchez selon le cas le code approprié.

Q046 : L’établissement utilise-t-il des formulaires logistiques pour commander les fournitures ?

Si le répondant déclare que l'établissement utilise les formulaires logistiques pour la commande des fournitures, vous devez vérifier son existence physique avant d'encrer le code 1. Si la vérification ne s'est pas faite, encrer le code 2. En cas de non existence, inscrire le code 3.

Q047 : Quel est le principal pourvoyeur/fournisseur des médicaments ou des fournitures utilisés habituellement ?

Cette question permet de renseigner sur la principale institution ou la principale source d'approvisionnement de l'établissement en médicaments et en fournitures. Il peut s'agir d'un dépôt central de produits médicaux (CENAME), d'un entrepôt ou d'une institution régional (e)/district (CAPR, Fond régional). Ces médicaments et fournitures peuvent également être mis à disposition dans les établissements par les donateurs (UNFPA, UNICEF, GIZ, etc.) ou alors issues des sources privées.

Le répondant peut citer plusieurs pourvoyeurs. Insister pour avoir le principal pourvoyeur, c'est-à-dire celui qui habituellement met à la disposition de l'établissement les médicaments et les fournitures.

Q048 : Qui est responsable du transport des produits jusqu'à votre établissement ?

Il s'agit de renseigner sur le responsable du transport des médicaments de l'entrepôt à l'établissement. Ce responsable peut être le gouvernement, les autorités locales de la santé ou toute autres personnes/institution à préciser.

Q049 : En moyenne, combien de temps cela prend-il entre la commande et la réception des produits?

Il s'agit du temps moyen écoulé le plus souvent entre la commande et la réception des produits. *Attention à ne pas considérer seulement la durée écoulée lors de la dernière commande et la livraison.*

Q050 : En moyenne, combien de fois votre établissement est-il réapprovisionné?

Cette question vise à connaître la fréquence moyenne de réapprovisionnement de l'établissement. Encrer le code correspondant à la fréquence donnée par l'enquête.

SECTION 7: EXISTENCE D'UNE CHAÎNE DE FROID SUR LE SITE DU POINT DE PRESTATION DE SERVICES

Cette section permet d'identifier l'existence ou non d'une chaîne du froid sur le site du point de prestation de service, de répertorier les médicaments ou les dispositifs médicaux pour la santé maternelle/reproductive que le PPS stocke dans sa chaîne du froid au cas où il en possède, le type de chaîne de froid disponible dans les PPS, sa source d'alimentation électrique. Par ailleurs, il sera également question pour les PPS ne disposant pas de chaîne du froid de donner le mode de conservation des produits à réfrigérer.

NB : Une chaîne de froid correspond à un frigo plus une glacière. La glacière seule ne peut constituer une chaîne de froid.

Q051 : L'établissement possède-t-il sa propre chaîne de froid pour stocker les médicaments ou les dispositifs médicaux ?

Si l'établissement ne dispose pas d'une chaîne du froid allez directement à la question Q055.

Q052 : Si oui à 051, lister s'il vous plaît les médicaments ou les dispositifs médicaux pour la santé maternelle/reproductive que l'établissement stocke dans sa chaîne du froid.

Cette question ne concerne que les établissements disposant d'une chaîne de froid. Noter de façon lisible tous les médicaments ou tous les dispositifs médicaux qui sont généralement stockés dans cette chaîne de froid.

Q053 : Si oui à 051, quel est le type de chaîne de froid dont dispose votre établissement?

La chaîne du froid peut être un réfrigérateur électrique, une glacière ou tout autre type de chaîne à

préciser. Si la réponse est « Non » à la question Q051, encerclez le code 3=Non applicable, sans poser la question Q053.

Q054 : Si le type de chaîne de froid (en 053) est un frigo, indiquer s'il vous plaît sa source d'alimentation

Demandez à l'enquêté d'indiquer la source d'alimentation en énergie électrique généralement utilisé pour le fonctionnement du frigo.

Q055 : Si l'établissement ne possède pas sa propre chaîne de froid, comment préserve-t-il les produits censés être conservés au frais?

Pour les formations sanitaires qui ne disposent pas de leur propre chaîne de froid, demandez à l'enquêté comment préservent-ils les produits censés être conservés au frais et noter la réponse de façon succincte et lisible à l'endroit prévu à cet effet.

SECTION 8: METHODES DE PLANNIFICATION FAMILIALE OFFERTES ET FORMATION DU PERSONNEL EN PLANNIFICATION FAMILIALE

Q056 : Des employés actuels de l'établissement sont-ils formés à la prestation de services de planification familiale?

Il s'agit uniquement de la formation continue, c'est-à-dire le recyclage du personnel avec une attestation.

Il s'agit des employés exerçant dans la FOSA et ayant reçu une formation continue (recyclage) à la prestation de services de planification familiale à l'issue de laquelle ils ont reçu une attestation. Les employés ayant reçu des cours relatifs à la prestation de services de planification familiale uniquement dans le cadre de leur formation initiale ne sont pas considérés ici.

Q057 : Si oui, indiquer s'il vous plaît combien d'employés sont formés à la prestation de services de planning familiale ?

Si certains employés de l'établissement ont été formés à la prestation de services de planification familiale (selon les critères ci-dessus définis), demandez à l'enquêté d'indiquer leur nombre.

Q058 : Des employés de l'établissement sont-ils spécifiquement formés à la pose et au retrait d'implants ?

Il s'agit des employés formés à la pose et au retrait d'implants dans le cadre d'une formation continue (recyclage) et ayant reçu une attestation à cet effet.

Q059 : Si oui, indiquer le nombre d'employés formés à la pose et au retrait d'implants.

Si certains employés de l'établissement ont été formés (selon les critères ci-dessus définis) à la pose et au retrait d'implants contraceptifs, demandez à l'enquêté d'indiquer leur nombre.

Q060 : Est-ce que les employés formés à la prestation de service de planification familiale fournissent ce service?

Le but de cette question est savoir si le personnel formé dispense effectivement les services de planification familiale.

Q061 : Si non à 060, indiquez s'il vous plaît la raison pour laquelle le personnel formé ne dispense pas actuellement les services de prestation familiale.

Cette question doit impérativement être posée si au moins une personne formée en PF dans la formation sanitaire ne dispense pas effectivement les services de planification familiale. Ensuite, notez lisiblement et de façon succincte la réponse de l'enquêté à l'endroit prévu à cet effet.

Q062 : Quand des employés de l'établissement ont-ils participé pour la dernière fois à une formation à la prestation de services de planification familiale ?

Il s'agit de demander à l'enquêté de situer la date à laquelle des employés de l'établissement ont participé pour la dernière fois à une formation à la prestation de services de planification

familiale et de trouver parmi les périodes proposées (modalités1 celle qui correspond à cette période.

063 : La formation incluait –elle l’insertion et le retrait d’implant?

Cette question vise à savoir si la dernière formation à la prestation de services de planification familiale à laquelle des employés de l’établissement ont participé a porté (même en partie) sur l’insertion et le retrait d’implant.

SECTION 9: SUPERVISION DU PERSONNEL EN CHARGE DE LA SANTÉ REPRODUCTIVE et notamment de la planification familiale

Q064 : Quand est-ce qu’un superviseur a-t-il visité votre établissement pour la dernière fois au cours des 12 derniers mois ?

Il s’agit de déterminer la durée écoulée depuis le dernier passage du superviseur au cours des 12 derniers mois précédant votre passage dans l’établissement.

Q065 : Quelle est la fréquence moyenne des visites du superviseur à l’établissement?

Les visites du superviseur dans la FOSA peuvent être hebdomadaires, mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Insister auprès du répondant pour avoir la fréquence habituelle et encerclez le code correspondant.

Q066 : Sur lequel des points suivants la dernière supervision a-t-elle principalement porté ?

Cette question vise à capter l’objet de la dernière supervision effectué à l’établissement. Insister auprès du répondant pour avoir le principal point sur lequel à porter la supervision et encercler le code correspondant. Si la réponse donnée par l’enquêté ne correspond avec aucune des 5 premières modalités, encerclez 6 pour « autre » et précisez cette réponse.

SECTION 10: EXISTENCE DE DIRECTIVES, DE LISTES DE CONTRÔLE ET D’OUTILS DE TRAVAIL

Cette section qui porte sur les directives, les listes de contrôle et sur les outils de travail a pour but d’évaluer leur existence dans la formation sanitaire notamment pour ce qui est des :

- directives en matière de planification familiale (nationales ou de l’OMS) (Q067)
- listes de contrôle et/ou d’outils de travail relatifs à la planification familiale (Q068)
- directives en matière de soins prénatals (Q069)
- listes de contrôle et/ou d’outils de travail en matière de soins prénatals (Q070)
- directive en matière de gestion des déchets (Q071)

SECTION 11: DISPONIBILITE ET UTILISATION DES TECHONLOGIES D’INFORMATION ET DE COMMUNICATION (TIC)

Q072 et Q073 : Utilisation de TIC dans l’établissement

Cette question permet de vérifier l’utilisation d’au moins l’un des types de TIC suivant dans l’établissement :

- ✓ Ordinateurs
- ✓ Téléphones portables – Combinés de base

- ✓ Téléphones portables – Smartphones
- ✓ Tablettes
- ✓ Accès à Internet – LAN
- ✓ Accès à Internet – Wifi
- ✓ Ou tout autre type de TIC

Posez la question pour chaque type de TIC. S’il existe dans l’établissement, encerclez le code correspondant au TIC si vous avez vérifié sa présence physique dans l’établissement.

Q074 et Q075 : Provenance et usage des TIC

Il s’agit pour chaque TIC utilisé par la FOSA, d’encercler le code correspondant au lieu de provenance à la question Q074. La question Q075 s’intéresse à l’usage qui est fait des TIC de l’établissement de santé. Etant donné que les TIC peuvent être utilisés à plusieurs fins, vous devez insister pour que le répondant vous donne toutes les utilisations qui en sont faites dans la formation sanitaire.

SECTION 12: GESTION DES DECHETS

Q076 : Comment l’établissement gère-t-il principalement ses déchets médicaux ?

Il est question de savoir si les déchets médicaux sont :

- Brûlés sur le site de l’établissement
- Enterrés dans des décharges spéciales sur le site de l’établissement
- Incinérés
- Collecte centrale par une organisation spécifique aux fins de mise au rebut en dehors de l’établissement
- Jetés avec les ordures ménagères

Si le répondant cite plusieurs modes de gestion, insistez pour avoir le principal mode de gestion.

SECTION 13: FACTURATION DES USAGERS

Les questions Q077, Q079 et Q081 permettent de savoir si l’établissement facture aux patients :

- les consultations (Q077)
- les médicaments (Q079)
- les services dispensés par un prestataire de soins qualifié (Q081)

Pour chacune de ces questions, encerclez le code 1 si la réponse est affirmative et le code 2 si non.

Les Q078, Q080 et Q082 permettent d’identifier :

- les services de consultations gratuits (Q1302)
- les médicaments/produits gratuits (Q1304)
- les services dispensés gratuitement par un prestataire de soins qualifié (Q1306)

3.2 QUESTIONNAIRE « CLIENT »

Le questionnaire client, comporte deux sections. Ce questionnaire permettra de mener des entretiens avec les clients ayant bénéficié des services de planification familiale au sortie de

l'établissement de santé.

SECTION 0 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Certains renseignements généraux peuvent être recopiés du questionnaire formation sanitaire, toutefois, il faudra compléter le nom du client à « C009 » et le numéro d'ordre du client dans la FOSA à « C010 » pour tous les clients sortants de l'unité de planification familiale. N'oubliez pas à la fin de l'entrevue de revenir inscrire le code résultat à « C014 ».

SECTION 14 : ENTRETIEN A LA SORTIE – PERCEPTION DES CLIENTS

14.1 Renseignements sur le répondant

Q083 (Âge) et Q084 (Sexe) :

Demandez poliment l'âge du client en année révolue (c'est-à-dire à son dernier anniversaire) et reportez cette information dans les bacs prévus à cet effet. Puis encerclez le code correspondant au sexe de l'enquêté(e).

Q084 : Statut matrimonial

Dans la plupart des sociétés, le mariage (au sens large), bien qu'il ne soit pas toujours le cadre exclusif des rapports sexuels, constitue le cadre privilégié de la procréation. Les normes qui le régissent varient toutefois beaucoup d'une société à l'autre. Dans le questionnaire client et dans ce manuel, sont considérées comme **“Jamais marié(e) ou jamais en couple”** modalité « 1 », les personnes célibataires ou ceux n'ayant jamais vécu avec un partenaire pendant et avant la période d'enquête ; seront considérées comme en union **“Marié(e) ou en couple”** modalité « 2 », les femmes ou les hommes vivant avec un partenaire régulier au moment de l'enquête; en rupture d'union les personnes ayant été anciennement mariées, en couple ou ayant vécu dans le passé avec un partenaire régulier, mais qui sont maintenant **“divorcé(e)/séparé(e)/veuf/veuve”** modalité « 3 ».

Q086 : Niveau d'instruction du client

Enregistrez ici le plus haut niveau que l'enquêté(e) (client) a atteint, que l'année ait été achevée ou non. La modalité « *AUCUN NIVEAU* » pour cette question correspond aux personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école ou ceux qui ont cessé l'école à la maternelle.

Exemples :

- Si la personne a arrêté ses études après avoir suivi la classe du cours moyen deuxième année avec ou sans CEPE/CEP, son niveau d'instruction est le primaire (code 2).
- Si la personne suit actuellement la classe de sixième ou la classe de troisième, son niveau d'instruction est le secondaire (code 3).
- Si la personne a arrêté ses études après deux semaines en première année à l'université, enregistrer “3” pour “supérieure”

Q087 : À quelle fréquence vous rendez-vous à la FOSA pour des services de planification familiale ?

Il est question ici de déterminer la fréquence de visite du client à l'établissement de santé pour les besoins de services de planification familiale uniquement. Le client peut avoir visité l'établissement de santé pour une consultation médicale, ces situations ne doivent pas être comptabilisées sauf si durant ces visites, le client a dû profiter pour prendre des conseils ou bénéficier d'un quelconque service de planification familiale.

14.2 Aspects techniques

Q088 : Avez-vous pu bénéficier d'au moins une méthode de planification familiale de votre choix ?

Cette question vise à connaître si le client a obtenu au moins une méthode contraceptive qu'il a lui-même choisie.

Q089 : Le prestataire de services de planification familiale a-t-il tenu compte de vos préférences et de vos souhaits avant de choisir la méthode qui vous a été administrée?

Selon les directives en vigueur (OMS), le prestataire aide le client à examiner sa situation et à prendre la décision qui lui convient le mieux. Les souhaits du client sont respectés dans la mesure du possible, le prestataire *répond* aux commentaires, aux questions et aux besoins du client. Le prestataire *écoute* ce que dit le client pour savoir ce qu'il doit faire par la suite, mais c'est le client qui doit prendre les décisions.

Q090 : Le prestataire vous a-t-il expliqué comment utiliser cette méthode de planification familiale retenue?

On veut savoir si le prestataire a fourni suffisamment d'informations sur l'utilisation de la méthode au client, notamment le mode d'emploi complet pour la méthode, les aspects positifs et négatifs de la méthode, etc.

Q091 : Le prestataire vous a-t-il informé(e) des effets secondaires courants de cette méthode de planification familiale?

L'utilisation d'une méthode contraceptive entraîne le plus souvent l'apparition des effets secondaires, les plus courants sont : la perturbation du cycle, les vomissements, les saignements, les rampes ou douleurs, les maux de tête, les douleurs aux seins, l'augmentation du poids, les démangeaisons aux parties génitales, les démangeaisons, l'éruption cutanée ou l'irritation au point d'insertion, etc. On cherche à savoir à travers cette question si le prestataire a informé le client de la possibilité de survenance de ces symptômes pendant l'utilisation de la méthode.

NB : Il n'est pas question de savoir si le client a ressenti un tel effet secondaire mais tout simplement si le prestataire a expliqué au client de la possibilité de survenance de ces effets secondaire après l'administration de la méthode.

Q092 : Le prestataire vous a-t-il informé(e) de la conduite à tenir en cas d'effets secondaires de cette méthode de planification familiale?

Cette question permet de savoir si le prestataire a donné des consignes pratiques au client en cas d'apparition d'effets secondaires.

Q093 : Le prestataire vous a-t-il informé(e) des complications graves éventuelles de cette méthode de planification familiale nécessitant de revenir à la FOSA?

Pendant l'utilisation d'une méthode contraceptive, certaines complications éventuelles graves nécessitant le retour à l'établissement de santé peuvent survenir, on aimerait savoir si le client a été informé de telles complications.

Q094 : Le prestataire vous a-t-il fixé un rendez-vous pour une visite de contrôle et/ou la remise de fournitures supplémentaires?

Le but de cette question est de savoir si un rendez-vous de contrôle ou pour compléter les fournitures supplémentaire a été donné au client.

14.3 Aspects organisationnels

Q095 : Avez-vous trouvé l'attente trop longue avant la prestation du service?

Cette question permet d'apprécier le délai d'attente pour un client avant la prestation du service. Le temps d'attente est un facteur irritant mais pas dangereux. Un temps d'attente trop long joue même assez peu dans le fait que des clients se montrent globalement insatisfaits d'un service ou d'un fournisseur. Les vrais ressorts sont ailleurs : les gens ont horreur d'attendre mais ils l'acceptent s'ils se sentent par ailleurs traités correctement. Demandez au client s'il a trouvé l'attente trop longue et inscrivez "1" pour oui et "2" pour non.

Q096 : Êtes-vous satisfait(e) de la propreté de l'établissement?

Il est question ici de recueillir l'avis du client sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène et la

salubrité dans l'établissement de santé.

Q097 : Êtes-vous satisfait(e) de la confidentialité dont vous avez bénéficié dans la salle d'examen?

À travers cette question, on cherche à savoir si la pièce où le client a été reçu par le prestataire était privée de sorte que la causerie soit confidentielle. Par ailleurs on aimerait aussi savoir si des personnes autres que le prestataire pouvaient écouter la causerie ou venaient perturber l'entrevue, si tel est le cas le client ne devrait pas être satisfait de la confidentialité de la salle.

Q098 : Êtes-vous satisfait(e) du temps que le prestataire de soins vous a consacré?

Ici on veut savoir si le temps consacré au client par le prestataire lui a permis de passer en relief l'intégralité des problèmes objets de la consultation.

14.4 Aspects relationnels

Q099 : Le personnel de la FOSA vous a-t-il traité(e) avec courtoisie et respect

La courtoisie ici renvoie à un accueil chaleureux, la sympathie lors des discussions et conseils et l'attention accordée par le personnel, y compris le prestataire du client.

Q0100 : L'un des prestataires de soins vous a-t-il forcé(e) à accepter la méthode de planification familiale dont vous avez bénéficié ou a-t-il insisté pour que vous l'acceptiez?

On cherche ici à savoir si les prestataires de services de planification familiale ont tenu compte des préférences et des souhaits du client avant de choisir la méthode à lui administrer. En d'autres termes, la méthode lui a-t-il été imposée ? Lui a-t-on forcé la main pour une éventuelle utilisation de la méthode?

Q0101 : Êtes-vous satisfait(e) de l'attitude globale du prestataire de santé à votre égard?

Ici le client doit dire s'il est globalement satisfait de l'attitude du prestataire par rapport à tous les aspects de la consultation, accueil, conseils, sympathie, etc.

14.5 Résultats

Q0102 : Êtes-vous satisfait(e) du service reçu dans cette FOSA?

La satisfaction concerne globalement la qualité du service rendu au client par l'établissement de santé.

Q0103 : Reviendrez-vous dans cette FOSA ?

On veut savoir si le client à l'intention de revenir dans le même établissement de santé pour les prochaines consultations, que le motif de consultation soit la planification familiale ou non.

Q0104 : Recommanderiez-vous cette FOSA à des membres de votre famille ou à des amis ?

L'on aimerait savoir si le client pourrait à l'issue de sa visite recommander l'établissement de santé à l'un de ses proches ou amis.

SECTION 15: ENTRETIEN A LA SORTIE – EVALUATION DES COUTS DE SERVICES DE PF PAR LES CLIENTS

15.1 Paiement des services de planification familiale

Q0105 : Avez-vous payé les services de planification familiale dont vous avez bénéficié aujourd'hui?

Dans cette étude, on doit bien pouvoir distinguer les deux principales catégories de clients : les nouveaux clients et les clients de retour. Pour cette question, il s'agit pour les nouveaux clients, des services de planification familiale qui leur ont été fournis le jour de l'entrevue, pour les clients de retour, il s'agira des services qu'ils ont reçus depuis leur première visite à l'unité de planification familiale.

Q0106 : si vous avez payé pour quoi que ce soit, s'il vous plait combien avez-vous payé

aujourd'hui pour la méthode suivante (NOM DE L'ITEM)?

A cette question, le client doit donner en détail les montants des différentes dépenses liées à l'utilisation de la méthode contraceptive, y compris les coûts de consultation, d'examen et de matériels utilisés ou à utiliser. Reportez les montants de dépense de chaque item en FCFA.

15.2 Coût du déplacement

Q0107 : Quel moyen de transport principal avez-vous utilisé pour vous rendre de votre lieu de résidence à la FOSA ?

Demandez au client le moyen de transport qu'il/elle a utilisé depuis son domicile pour venir à l'établissement de santé, puis encerclez le code correspondant.

Q0108 : Quelle distance sépare votre lieu de résidence de la FOSA ?

Le client doit donner ici la meilleure estimation de la distance séparant son domicile du PPS de planification familiale. Notez que le km soit être l'unité à utiliser. Appliquez la méthode de l'arrondi simple si le client vous donne une distance décimale ou en mètre.

Exemples :

-Moins de 500m sera noté 0 km.

-600m sera noté 1 km.

Q0109A : Combien vous a coûté le transport de votre lieu de résidence à la FOSA ?(EN FCFA)

Il s'agit ici du coût de transport pour se rendre à la FOSA, si le client a utilisé par exemple son propre véhicule, il peut vous donner la consommation moyenne en carburant pour la distance concernée. Noter qu'il s'agit de la distance habituelle du lieu de résidence du client à la FOSA, en excluant toutes les escales sur le parcours.

Q0109B : Combien vous coûtera le transport retour de la FOSA à votre lieu de résidence ?(EN FCFA)

Le coût de transport retour dans de rares cas peut être différent du coût à l'aller, par exemple le cas où il y a des collines sur le chemin avec le fait que l'on consomme moins de carburant sur les descentes.

15.3 Temps passé et coût des services de planification familiale

Q0110 : Quelle a été la durée du trajet entre votre lieu de résidence et la FOSA aujourd'hui ?

Il s'agit de la durée du trajet suivant le moyen de locomotion utilisé déclaré à la question Q0107. Pour une même distance, la durée peut varier en fonction du moyen de locomotion utilisé. La durée se donne en heures et minutes. Si le client donne 110 minutes comme durée, on inscrira :

Heures	Minutes
0 1	5 0

Q0111 : Combien de temps après votre arrivée avez-vous été reçu (e) ?

Dans cette question, on s'intéresse au délai d'attente avant d'être reçu par le prestataire de planification familiale aujourd'hui (le jour de l'enquête). Les réponses sont codifiées comme à la question précédente.

Q0112 : Quelle sera la durée du trajet de retour à votre lieu de résidence ?

Notez ici comme aux questions précédentes, la durée du trajet retour déclarée par le client.

Q0113 : Quelle activité auriez-vous principalement effectuée pendant le temps que vous avez

passé à la FOSA aujourd'hui ?

Il s'agit de l'activité principale que le client aurait effectuée ce jour s'il n'était pas venu au service de planification familial. Enregistrez le code correspondant à l'activité principale au cas où le client déclare plusieurs activités.

Q0114 : Qui s'est chargé à votre place d'effectuer cette activité ?

On cherche à savoir ici la personne qui s'est occupée de l'activité déclarée à Q0113, en l'absence du client soit à son domicile soit au travail.

Q0115 : Avez-vous dû payer la personne qui a effectué l'activité à votre place?

Il est question de savoir si pour ce service rendu par une tierce personne, une rémunération est fournie ou sera fournie à la personne ayant effectué la tâche.

Q0116 : Si oui, indiquez ou estimez la valeur monétaire du paiement.(EN FCFA)

Si une rémunération a été accordée à la personne qui s'est occupée de l'activité du client pendant que ce dernier s'est rendu à la FOSA, demandez-lui de dire combien a-t-il déboursé pour cela. Si la rémunération s'est fait en nature, demandez à l'enquêté(e) d'estimer la valeur monétaire de l'objet. Même si le paiement n'est pas encore effectué, précisez ici la valeur monétaire du paiement que le client donnerait à celui qui a fait l'activité à sa place. Il s'agit d'une rémunération pour une tâche bien précise.

15.4 Financement des services de planification familiale

Q0117 : les ressources qui vous ont permis de payer les services de planification familiale dont vous avez bénéficié aujourd'hui (Carte, Examen de laboratoire/radiographie, Contraceptif remis par le prestataire de services, Contraceptif acheté à la pharmacie, Consultation, Autres coûts) proviennent-elles de (NOM DE LA SOURCE)?

Q0118 : Quel montant (NOM DE LA SOURCE mentionné au 0117) A-t-il payé pour régler le coût des services de planification familiale dont vous avez bénéficié aujourd'hui ?

NE S'INTERESSER QU'AUX PAIEMENTS DES ITEMS MENTIONNES A Q0106 (PAIEMENT DES SERVICES)

Ces questions vise à identifier la personne (Q0117) ayant payé pour les services, soins, et matériel liés à l'utilisation de la méthode de planification familiale par l'enquêté(e). Pour chaque source de financement, le client doit préciser le montant de son apport financier. Si une source a contribué au financement de plusieurs items à Q0106, faites le cumul des montants apportés par la source et reporter à la ligne appropriée à Q0118.

SECTION 3 : DÉPENSES ET REVENU DES CLIENTS

C301 : Indiquez s'il vous plaît la dépense moyenne mensuelle en FCFA de votre ménage par ITEM

Par dépenses du ménage, nous entendons toutes les dépenses effectuées pour satisfaire les besoins des personnes (y compris l'enquêté(e)) qui sont considérées comme faisant partie du ménage. Dans ces dépenses, sont incluses, les dépenses pour la nourriture, la santé, l'éducation des enfants, la location et les transports.

Posez la question pour chaque item listé et enregistrez les montant donné par l'enquêté(e) en FCFA.

C302 : revenu mensuel du client :

Le revenu mensuel du client n'est pas seulement son salaire, le revenu dont il est question ici intègre les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage). Demandez au client l'ensemble de son revenu mensuel et reporter.

C303 : Quel est le revenu moyen mensuel de votre ménage ?

Pour passer du revenu du client au revenu de son ménage, il faut agréger l'ensemble des revenus des différents membres du ménage (y compris les revenus d'une éventuelle activité non salariée, et les revenus du patrimoine) et prendre en compte l'ensemble des transferts sociaux.

Heure de fin d'enquête

Revérifier en présence du client tout le questionnaire client pour voir s'il n'y a pas d'omission et si toutes les questions sont bien renseignées et compléter au besoin. Inscrivez l'heure de fin d'enquête et remercier le client pour sa participation. N'oubliez pas de retourner à la page de garde pour inscrire le code résultat.

LISTE DES FORMATIONS SANITAIRES ECHANTILLONS

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitud	accuracy	Statut	type
1	Adamaoua	Banyo	Hore Taram	CSI de Hore Taram	6.915632	11.612675	1623.800000	2.600000	Public	CSI
2	Adamaoua	Meiganga	Meiganga I	CSI Urbano-Rural de Meiganga	6.512160	14.291090	0.000000	0.000000	Public	CSI
3	Adamaoua	Ngaoundere Rural	Wassande	CS de Wassande	7.093298	14.054337	1394.000000	2.000000	Privé laïc	CS
4	Adamaoua	Ngaoundere Urbain	Boumdjere	Cabinet de Soins Le Bien Etre	7.323803	13.589937	1120.000000	2.100000	Privé laïc	CS
5	Adamaoua	Tignere	Alme	CSI de Alme	7.831542	12.484785	590.000000	4.900000	Public	CSI
6	Adamaoua	Bankim	Bankim Urbain	HD de Bankim	6.086728	11.493987	738.700000	2.600000	Public	HD
7	Adamaoua	Djohong	Djohong	HD de Djohong	6.835932	14.690535	1276.600000	1.400000	Public	HD
8	Adamaoua	Ngaoundere Rural	Ndelbe	Hopital Protestant de Ngaoundéré	7.309723	13.596568	1128.200000	1.500000	Privé Confessionnel	HD
9	Adamaoua	TIBATI		HOPITAL PROTESTANT DE NGAOUBELA						HD
10	Centre	Awae	Mimbang	Infirmierie Cptmo	3.900925	11.877115	691.900000	1.500000	Privé laïc	CS
11	Centre	Bafia	Tsekane	Cs Epc Goussaki	4.682392	11.311458	460.900000	2.400000	Privé Confessionnel	CS
12	Centre	Bafia	Bayomen	CSI Bayomen	4.862858	11.104208	532.200000	2.900000	Public	CSI
13	Centre	Eseka	Mom	CS Epc de Mom II	3.644822	11.194525	605.500000	5.000000	Privé Confessionnel	CS
14	Centre	Esse	Esse Ville	CSI Ebogo	4.151522	11.860278	619.900000	2.200000	Public	CSI
15	Centre	Mbalmayo	Assie	CSI Assie	3.343768	11.303275	713.800000	3.100000	Public	CSI
16	Centre	Mbankomo	Binguela	CSI Mbayengue	3.727210	11.311422	729.000000	1.500000	Public	CSI
17	Centre	Mfou	Nkoabang	Cabinet de Soins Moe	3.861767	11.587848	718.800000	2.200000	Privé laïc	CS
18	Centre	Mfou	Essazok	CSI Ekali 1	3.640982	11.524753	674.300000	1.900000	Public	CSI
19	Centre	Monatele	Tala	CSI Elig Ambassa	4.182152	11.222907	519.300000	2.400000	Public	CSI
20	Centre	Ndikinimeki	Boutourou	CSI Boutourou	4.802315	10.978925	693.400000	2.500000	Public	CSI
21	Centre	Ngoumou	Akono	CSI Nkolnlong	3.487262	11.237357	678.300000	2.800000	Public	CSI
22	Centre	Ntui	Ntui	Cs La Reference	4.447842	11.627222	527.200000	2.300000	Privé laïc	CS
23	Centre	Obala	Ekabita Mendoum	Gic Ong Sante Et Vie	4.025592	11.507112	653.500000	4.000000	Privé laïc	CS
24	Centre	Okola	Lobo	CMA Lobo	3.891027	11.223630	658.100000	1.800000	Public	CMA
25	Centre	Sa'a	Nkolang	CSI Nkolang	4.431440	11.483512	449.200000	2.100000	Public	CSI
26	Centre	Yoko	Mankim	CSI Mankim	5.026297	12.004483	612.000000	4.300000	Public	CSI
27	Centre	Akonolinga	Akonolinga Urbain	Hopital de District d'Akonolinga	3.779503	12.253500	672.600000	2.200000	Public	HD
28	Centre	Ayos	Ayos Urbain	Hopital de District d'Ayos	3.899483	12.529555	679.600000	2.500000	Public	HD
29	Centre	Bafia	Donenkeng	Hopital Epc de Donenkeng	4.735028	11.282580	486.800000	1.900000	Privé Confessionnel	HD

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitud	accuracy	Statut	type
30	Centre	Ebebda	Djounyat	HD Ebebda	4.365627	11.270967	374.500000	3.100000	Public	HD
31	Centre	Esse	Esse Ville	HD Esse	4.095812	11.882272	633.900000	2.200000	Public	HD
32	Centre	Mbalmayo	Mbalmayo 1	Hopital catholique Saint Rosaire	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	HD
33	Centre	Mbalmayo	Mbalmayo 2	Hopital St Luc	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	HD
34	CENTRE	MBALMAYO	NGOANTET	HOP EPC METET						HD
35	Centre	Mbankomo	Mbankomo	Hopital de District de Mbankomo	3.788662	11.401470	757.700000	3.300000	Public	HD
36	Centre	Monatele	Monatele	Hopital de District Monatele	4.260610	11.201830	411.600000	2.700000	Public	HD
37	CENTRE	NANGA EBOKO	NKOTENG	HOP BAPT NKOTENG						HD
38	Centre	Ngog Mapubi	Ntouleng	Hopital Epc Ntouleng	4.072587	10.921213	361.900000	2.900000	Privé Confessionnel	HD
39	Centre	Ngoumou	Ngoumou	HD Ngoumou	3.594952	11.304195	684.800000	2.000000	Public	HD
40	Centre	Obala	Obala	Hopital de District d'Obala	4.163977	11.534180	543.500000	1.900000	Public	HD
41	Centre	Sa'a	Sa'a	Hopital de District de Sa'A	4.365077	11.444385	558.400000	1.500000	Public	HD
42	DOUALA	Bangue	Logpom Makepe	Dieskimir	4.082967	9.757357	46.800000	1.900000	Privé Laic	CS
43	DOUALA	Boko	Ngodi Bakoko	St James	3.978598	9.783937	12.300000	2.700000	Privé Confessionnel	CS
44	DOUALA	Boko	Cite Belge	Misericordieux	3.994273	9.747650	5.700000	2.400000	Privé Laic	CS
45	DOUALA	Bonassama	Grand Hangar	Cs Saint Francis	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	CS
46	DOUALA	Bonassama	Grand Hangar	CS Bon Secours	4.082625	9.660127	14.600000	5.000000	Privé Laic	CS
47	DOUALA	Bonassama	Nkomba	Help Medicale Foundation	4.072595	9.669445	5.500000	3.200000	Privé Laic	CS
48	DOUALA	Cité des palmiers	Nyalla	Centre Medico Chirurgical Hotel-Dieu	4.037802	9.761158	28.500000	2.800000	Privé Confessionnel	CS
49	DOUALA	Cité des palmiers	Logbessou2	Centre de Sante Esperance De Pk 15	4.094188	9.795113	-8.300000	4.500000	Privé Laic	CS
50	DOUALA	Cité des palmiers	Sodikombo	Christian Community Helthcare Foundation	4.073112	9.785158	46.000000	2.500000	Privé Laic	CS
51	DOUALA	Deido	Bepanda Tsf	Centre Medico Social Florence La Douce	4.066802	9.729850	28.200000	3.000000	Privé Laic	Cabinet médical
52	DOUALA	Deido	Bepanda Omnisport	Centre Medical Fondation Tebo	4.058847	9.726687	14.000000	4.400000	Privé Laic	CS
53	DOUALA	Deido	Deido	Fondation Massango	4.062518	9.708438	32.900000	3.200000	Privé Laic	CS
54	DOUALA	Deido	Grand Moulin	Clinique La Source	4.070532	9.718237	-1.000000	2.500000	Privé Laic	CMA
55	DOUALA	Logbaba	Ndogpassi 1	Cs Saint Michel	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	CS
56	DOUALA	Logbaba	Ndogsimbi	CMA Ndogsimbi	4.043582	9.734082	29.100000	2.200000	Public	CMA
57	DOUALA	New Bell	Sebenjongo	Centre de Sante La Reference	4.035623	9.719950	14.700000	2.900000	Privé Laic	CS

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitud	accuracy	Statut	type
58	DOUALA	Nylon	Diboum 2	Centre de Sante Et Maternite Les Dynamiques	4.009758	9.739472	0.200000	2.600000	Privé Laic	CS
59	DOUALA	Nylon	Oyack 1	Clinique La Meduse	4.031222	9.742645	22.900000	3.000000	Privé Laic	CMA
60	DOUALA	Bangue	Bonamoussadi	Polyclinique La Citadelle	4.093940	9.748663	28.300000	1.600000	Privé Laic	HD
61	DOUALA	Boko	Boko Plateau	Hopital Deo Gratias	3.990403	9.773837	30.700000	1.900000	Privé Laic	HD
62	DOUALA	Bonassama	Ngwele	Hopital Cebec Bonabéri (bonassama)	4.094280	9.652663	10.700000	2.100000	Privé Confessionnel	HD
63	DOUALA	Bonassama	Nkomba	CS Ad Lucem de Bonaberi	4.089230	9.667990	0.000000	0.000000	Privé Laic	HD
64	DOUALA	Bonassama	Bonamikano	District de Sante De Bonassama	4.083335	9.677332	3.000000	4.700000	Public	HD
65	DOUALA	Cité des palmiers	Genie Madiba	Hopital Deo Gratias	4.049358	9.779828	52.500000	2.400000	Privé Laic	HD
66	DOUALA	Deido	Akwa 2	Polyclinique de Poitier	4.046500	9.699220	21.900000	3.200000	Privé Laic	HD
67	DOUALA	Deido	Bessengue	Polyclinic Le Nid	4.056403	9.710397	29.000000	2.400000	Privé Laic	HD
68	DOUALA	Deido	Bonanjo	Polyclinique Dr Chendjou Joseph	4.039435	9.694105	12.000000	3.800000	Privé Laic	HD
69	DOUALA	Deido	Deido	HD Deido	4.064478	9.713973	29.900000	2.400000	Public	HD
70	DOUALA	DEIDO	POLYCLINIQUE DE LA GARE							HD
71	DOUALA	Logbaba	Logbaba Centre	Hopital de District De Logbaba	4.035712	9.754347	34.400000	4.700000	Public	HD
72	DOUALA	New Bell	Nkongmondo	Hopital Adlucem Nkongmondo	4.036210	9.699393	26.300000	2.700000	Privé Laic	HD
73	DOUALA	Nylon	Barcelone	Hopital de District De Nylon	4.030455	9.731413	9.600000	2.300000	Public	HD
74	DOUALA	Deido	Akwa 2	Hopital Laquintinie	4.047598	9.702045	21.800000	2.600000	Public	HC
75	DOUALA	Japoma	Yassa	Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de de Douala	3.990292	9.797037	31.000000	2.000000	Public	HG
76	Est	BATOURI		C.S.I DE GOUNTE					Public	CSI
77	Est	BERTOUA		CSI BOMBI					Public	CSI
78	Est	KETTE		C.S.I. DE TIMANGOLO					Public	CSI
79	Est	MOLOUNDOU		CMA KIKA					Public	CMA
80	Est	YOKADOUMA		INFIRMERIE DE LA PRISON					Public	CS
81	Est	ABONG MBANG		HD ABONG-MBANG					Public	HD
82	Est	BATOURI		HOPITAL DE DISTRICT DE BATOURI					Public	HD
83	Est	BERTOUA		HOPITAL DE DISTRICT					Public	HD
84	Est	BETARE OYA		HD BETARE OYA					Public	HD
85	Est	GAROUA BOULAI		HOPITAL PROTESTANT					Privé Confessionnel	HD

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitude	accuracy	Statut	type
86	Est	KETTE		HOPITAL DE DISTRICT DE KETTE					Public	HD
87	Est	MBANG		HD DE MBANG					Public	HD
88	Est	MOLOUNDOU		HOPITAL CATHOLIQUE DE SALAPOUMBE					Privé Confessionnel	HD
89	Est	NDELELE		HD DE NDELELE					Public	HD
90	Est	YOKADOUMA		CSI LAMADOUM					Public	HD
91	Extreme Nord	Bourha	Oudda	CS de Oudda	10.345047	13.623343	792.100000	4.800000	privé laic	CS
92	Extreme Nord	Guere	Nouldaina	CSI de Karam	10.004938	15.622755	337.400000	1.900000	Public	CSI
93	Extreme Nord	Kaele	Foulou	Fondation Bethleem de Mouda	10.359750	14.233230	0.000000	0.000000	Privé laic	CS
94	Extreme Nord	Kolofata	Kolofata	CSI de Kolofata	11.158370	14.006930	377.200000	2.100000	Public	CSI
95	Extreme Nord	Mada	Blaram	CSI de Blaram	12.897610	14.457765	274.700000	2.700000	Public	CSI
96	Extreme Nord	Maroua 1	Ouro Tchede	Clinique la Charite	10.575132	14.276202	427.400000	4.500000	Privé laic	CMA
97	Extreme Nord	Maroua 3	Birio	CSI de Birio	10.668133	14.458002	368.400000	4.500000	Public	CSI
98	Extreme Nord	Mogode	Rhumsiki	CSI de Rhumsiki	10.512068	13.586227	1037.900000	2.900000	Public	CSI
99	Extreme Nord	Mora	Oudjilla	CSI de Oudjilla	11.006582	14.090208	645.700000	1.700000	Public	CSI
100	Extreme Nord	Tokombere	Mada Kolkoch	CSI de Mada Kolkoch	10.913970	14.130335	499.600000	2.600000	Public	CSI
101	Extreme Nord	Bogo	Bogo	HD de Bogo	10.727873	14.598710	342.800000	2.800000	Public	HD
102	Extreme Nord	Goufey	Goufey	HD de Goufey	12.389270	14.899342	297.400000	2.100000	Public	HD
103	Extreme Nord	Guidiguis	Guidiguis	HD de Guidiguis	10.144893	14.706275	360.800000	3.900000	Public	HD
104	Extreme Nord	KAELE	KAELE	HD KAELE						HD
105	Extreme Nord	Kolofata	Kolofata	HD de Kolofata	11.157992	14.006982	376.400000	2.600000	Public	HD
106	Extreme Nord	Mada	Mada	HD de Mada	12.638608	14.474302	285.800000	2.400000	Public	HD
107	Extreme Nord	Maroua 1	Meskine	CMAO de Meskine	10.560112	14.252578	417.900000	1.900000	Privé Laic	HD
108	Extreme Nord	MINDIF	MINDIF	HD MINDIF						HD
109	Extreme Nord	MOKOLO	MOKOLO 1	HD MOKOLO						HD
110	Extreme Nord	Moulvoudaye	Moulvoudaye	HD de Moulvoudaye	10.409138	14.857798	322.500000	2.500000	Public	HD
111	Extreme Nord	Pette	Pette	HD de Pette	10.975963	14.495907	323.400000	3.000000	Public	HD
112	Extreme Nord	Tokombere	Tokombere2	HD de Tokombere	10.866607	14.154995	558.000000	4.900000	Public	HD
113	Extreme Nord	Yagoua	Yagoua	HR annexe de Yagoua	10.328317	15.223902	356.400000	4.800000	Public	HR
114	Littoral	Dibombari	Yabea	CSI de Yabea	4.202878	9.718352	54.800000	2.400000	Public	CSI
115	Littoral	Edea	Delangue	CSI La Piscine de Bethesda Carrefour Kodock	3.792688	10.131857	37.000000	2.400000	Public	CSI

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitud	accuracy	Statut	type
116	Littoral	Manjo	Kolla	CSI Lala Mission	4.799698	9.779233	431.200000	3.700000	Public	CSI
117	Littoral	Melong	Mbouroukou	Ekodkang	5.066738	9.901545	1187.800000	2.300000	Privé Laïc	CS
118	Littoral	Ndom	Logmbanga	CSI Logbanga	4.318143	10.841720	635.600000	2.100000	Public	CSI
119	Littoral	Nkondjock	Ndobian	CSI Ndobian	4.991320	10.337580	557.800000	2.200000	Public	CSI
120	Littoral	Yabassi	Yabassi	Cs Ste Famille	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	CS
121	Littoral	Dibombari	Dibombari	Hopital de District De Dibombari	4.187077	9.655300	52.300000	2.600000	Public	HD
122	Littoral	Edea	Plateau	Hopital Regional Edea	3.799755	10.119375	42.600000	1.700000	Public	HR
123	Littoral	Loum	Loum 1	Hopital de District Loum	4.721700	9.734172	247.900000	2.200000	Public	HD
124	Littoral	Mbanga	Dikouma	HD Mbanga	4.492063	9.565735	110.700000	2.000000	Public	HD
125	Littoral	Ndom	Ndom Centre	HD Ndom	4.393357	10.818397	892.900000	2.000000	Public	HD
126	Littoral	Nkondjock	Nkondjock	HD de Nkondjock	4.846407	10.230475	522.900000	2.500000	Public	HD
127	Littoral	Nkongsamba	Nkoundou	Hopital Protestant de Ndoungue	4.921455	9.894493	789.300000	2.000000	Privé Confessionnel	HD
128	Littoral	Pouma	Song Simouth	Hopital Epc de Sacbayeme	4.037665	10.567435	255.400000	2.300000	Privé Confessionnel	HD
129	Nord	GAROUA I		INFIRMERIE AEROPORT DE GAROUA					Privé Laïc	CS
130	Nord	GASCHIGA		CSI DE TINGLING					Public	CSI
131	Nord	GUIDER		CSI DE GOROM					Public	CSI
132	Nord	NGONG		CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BORONGO					Public	CSI
133	Nord	POLI		XS CATH DE FIGNOLE					Privé Confessionnel	CS
134	Nord	REY BOUBA		CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ALPHA					Public	CSI
135	Nord	TOUBORO		CSI MBAKA					Public	CSI
136	Nord	BIBEMI		HD DEBEBEMI					Public	HD
137	Nord	GAROUA I		HOPITAL DE LESPERANCE DE DJAMBOUTOU					Privé Confessionnel	HD
138	Nord	GAROUA I		HR DE GAROUA					Public	HR
139	Nord	GUIDER		HD DE GUIDER					Public	HD
140	Nord	MAYO OULO		HOPITAL DE DISTRICT DE MAYO OULO					Public	HD
141	Nord	PITOA		HOPITAL DE DISTRICT DE PITOA					Public	HD
142	Nord	REY BOUBA		HD DE REY BOUBA					Public	HD
143	Nord	TOUBORO		HOPITAL DE DISTRICT DE TOUBORO					Public	HD
144	Nord Ouest	Bafut	Akofunguba	Akofunguba IHC	6.147982	10.020020	1321.900000	2.200000	Public	CSI

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitud	accuracy	Statut	type
145	Nord Ouest	Bamenda	Nkwen Baptist	Unite For Health Foundation Mugheb	5.964087	10.168452	1242.400000	2.800000	Privé Laic	CS
146	Nord Ouest	Batibo	Guzang	Bessi IHC	5.807342	9.925815	1256.700000	1.700000	Public	CSI
147	Nord Ouest	Fundong	Faunantui	Integrated Health Centre Yang	6.254128	10.327662	1428.100000	2.100000	Privé Laic	CS
148	Nord Ouest	Kumbo East	Dzeng	Bamdzeng Health Post	6.209713	10.761212	2147.700000	4.500000	Public	CSI
149	Nord Ouest	Kumbo West	Buh	CSI de Kuvlu	6.367870	10.689520	0.000000	0.000000	Public	CSI
150	Nord Ouest	Ndop	Bamessing	Christ The King	5.979830	10.402850	1186.900000	4.400000	Privé Confessionnel	CS
151	Nord Ouest	Ndu	Luh	Luh IHC	6.411653	10.705987	1735.200000	3.700000	Public	CSI
152	Nord Ouest	Nkambe	Bih	Bih IHC	6.602153	10.777617	1650.100000	2.200000	Public	CSI
153	Nord Ouest	Oku	Elak	Lui Health Centre	6.244363	10.493448	1925.100000	2.600000	Privé Laic	CS
154	Nord Ouest	Tubah	Lih	Lih IHC	6.099963	10.241443	1203.500000	2.800000	Public	CSI
155	Nord Ouest	Ako	Ako	HD Ako	6.838007	10.718408	291.900000	2.200000	Public	HD
156	Nord Ouest	Bali	Bali Urban	HD Bali	5.897453	10.012068	1348.600000	3.000000	Public	HD
157	Nord Ouest	Bamenda	Azire	Mezam Polyclinic	5.949010	10.145200	1241.100000	4.900000	Privé Laic	HD
158	Nord Ouest	Bamenda	Nkwen Baptist	Good Samaritan Polyclinic	5.900600	10.151040	0.000000	0.000000	Privé laic	HD
159	Nord Ouest	Bamenda	Azire	HR BAMENDA	5.954283	10.145190	1272.300000	4.900000	Public	HR
160	Nord Ouest	Benakuma	Benakuma	HD Benakuma	6.411087	9.912942	491.700000	2.000000	Public	HD
161	Nord Ouest	Kumbo West	Buh	Banso Baptist Hospital (Bbh)	6.313550	10.690030	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	HD
162	Nord Ouest	Ndop	Bamunka Urban	HD Ndop	6.000713	10.444452	1190.800000	2.100000	Public	HD
163	Nord Ouest	Njikwa	Njikwa	HD Njikwa	6.105503	9.825012	1382.000000	4.000000	Public	HD
164	Nord Ouest	Nwa	Nwa	HD Nwa	6.477123	11.053783	1417.100000	1.700000	Public	HD
165	Nord Ouest	Tubah	Bambui	HD Bambui	6.016157	10.231037	1251.200000	2.000000	Public	HD
166	Ouest	Bafang	Ndokovi	CSI de Ndokovi	5.160558	10.166795	1150.300000	2.500000	Public	CSI
167	Ouest	Bamendjou	Batchoum	CSI de Tchoum	5.387602	10.256057	1537.200000	3.100000	Public	CSI
168	Ouest	Bandjoun	Demdemg	CSI de Famwouo	5.345480	10.442377	1582.600000	2.500000	Public	CSI
169	Ouest	Bangangte	Bantoum I	CSI de Kafeng	5.095442	10.612127	1348.800000	2.500000	Public	CSI
170	Ouest	Batcham	Batcham Chefferie	CS Kamdom Rigobert	5.548253	10.264478	1417.900000	2.400000	Privé laic	CS
171	Ouest	Dschang	Fiala Foreke	CS St Constant	5.433645	10.045640	1366.300000	3.700000	Privé laic	CS
172	Ouest	Dschang	Siteu	HSVP	5.457918	10.046788	1407.600000	2.400000	Privé laic	CS
173	Ouest	Foumban	Foumban Nord	CS EEC de Machinghom	5.726810	10.906170	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	CS
174	Ouest	Foumban	Kouchankap	CSI de Kouchankap	5.608343	10.812707	1202.400000	2.700000	Public	CSI

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitud	accuracy	Statut	type
175	Ouest	Foumbot	Fos'Set	Cabinet de Soins de Fosset	5.303990	10.385550	0.000000	0.000000	Privé laic	CS
176	Ouest	Galim	Menfoung	CSI de Menfoung	5.777600	10.433015	1215.300000	2.400000	Public	CSI
177	Ouest	Malantouen	Malien	Cabinet de Soin "La Confiance"	5.597217	11.001302	868.700000	2.600000	Privé laic	CS
178	Ouest	Malantouen	Matoupou	CSI de Malong Matoupou	5.709525	11.173632	678.200000	3.600000	Public	CSI
179	Ouest	Mbouda	Mbouda Ouest	Fondation Ngoualems	5.622352	10.252207	1388.500000	2.900000	Privé laic	CS
180	Ouest	Mifi	Baleng Famtchouet	CS de la Source	5.485680	10.436790	0.000000	0.000000	Privé laic	CS
181	Ouest	Mifi	King Place	CS Ceprosan	5.466010	10.411655	1474.600000	2.200000	Privé laic	CS
182	Ouest	Mifi	Yagou	CS la Charite Tougang II	5.487398	10.446425	1369.000000	1.800000	Privé laic	CS
183	Ouest	Penka Michel	Baneghang	CS la Charite	5.476363	10.300528	1496.900000	2.000000	Privé laic	CS
184	Ouest	Santchou	Ngah Nkou	CSI d'Echiock	5.327310	9.942328	757.600000	3.600000	Public	CSI
185	Ouest	Bafang	Mouankeu	HD de Bafang	5.151428	10.169795	1166.800000	1.900000	Public	HD
186	Ouest	Bamendjou	Bamendjou	HD de Bamendjou	5.388677	10.328987	1602.300000	1.900000	Public	HD
187	Ouest	Bandjoun	Mbouo	Hôpital EEC de Mbouo	5.435308	10.419778	1462.500000	1.700000	Privé Confessionnel	HD
188	Ouest	Bangangte	Bangoua	CS EEC de Bangoua	5.216570	10.457693	1472.500000	1.600000	Privé Confessionnel	HD
189	Ouest	BANGANGTE		CLINIQUE UNIVERSITAIRE DES MONTAGNES						HD
190	Ouest	Batcham	Batcham Ville	HD de Batcham	5.584367	10.205033	1643.700000	2.000000	Public	HD
191	OUEST	DSCHANG	SITEU	HOP St VINCENT DE PAUL						HD
192	Ouest	Foumban	Foumban Ouest	Hopital Du Palais	5.731820	10.900772	1177.600000	2.100000	Public	HD
193	OUEST	FOUMBOT	FOUMBOT	HD FOUMBOT						HD
194	Ouest	Kekem	Kekem	HD de Kekem	5.156960	10.017210	710.500000	4.500000	Public	HD
195	Ouest	Malantouen	Malantouen	HD de Malantouen	5.723492	11.133557	730.800000	2.400000	Public	HD
196	Ouest	Mbouda	Mbouda Ouest	Hopital Ad Lucem Mbouda ouest	5.619663	10.255293	1383.400000	2.700000	Privé laic	HD
197	Ouest	Mbouda	Mbouda Nord	HD de Mbouda	5.634088	10.256732	1406.700000	2.100000	Public	HD
198	Ouest	Mifi	Tyo	HR de Bafoussam	5.488747	10.408503	1402.000000	2.500000	Public	HR
199	Ouest	Santchou	Santchou	HD de Santchou	5.283650	9.970435	715.400000	3.100000	Public	HD
200	Sud	Djoum	Mellen Zamane	Centre de Sante de Mekotto En Construction	2.717032	13.103497	643.700000	1.500000	Privé Laic	CS
201	Sud	Ebolowa	Dispensaire Urbain	CSI Mvam Essakoe	2.880652	11.155157	575.500000	4.700000	Public	CSI
202	Sud	Kribi	Kribi	Grace Divine	2.944082	9.913542	17.800000	4.500000	Privé Confessionnel	CS
203	Sud	Lolodorf	Akom Bikoe	CSI Akom Bikoe	3.382807	11.019900	619.700000	3.600000	Public	CSI

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitud	accuracy	Statut	type
204	Sud	Meyomessala	Mekas	CSI Mekas	3.169913	12.523777	634.500000	3.000000	Public	CSI
205	Sud	Sangmelima	Akon	Centre de Sante Developpe Moise Ekouma Ebo'O Otoakam	2.955937	11.970098	661.100000	2.900000	Privé Laic	CS
206	Sud	Zoetele	Mfouladja	CSI Essa Ngoungounou	3.179038	11.743377	689.900000	1.900000	Public	CSI
207	Sud	Ambam	Ambam	HD Ambam	2.376438	11.264470	607.200000	2.600000	Public	HD
208	Sud	Ebolowa	Enongal	Hopital central d'Enongal	2.896855	11.174675	626.200000	1.900000	Privé Laic	HD
209	Sud	Kribi	Grand Batanga	Hopital Ebome	2.902602	9.907945	19.200000	2.100000	Privé Laic	HD
210	Sud	Lolodorf	Lolodorf	HD Lolodorf	3.237148	10.725647	456.200000	2.800000	Public	HD
211	Sud	Meyomessala	Meyomessala	HD Meyomessala	3.113860	12.269058	698.200000	2.300000	Public	HD
212	Sud	Olamze	Olamze	HD d'Olamze	2.213908	11.095797	602.000000	1.800000	Public	HD
213	Sud	Zoetele	Meyomessala	Fondation Chantal Biya (CM)	3.123180	12.271470	0.000000	0.000000	Public	HD
214	Sud	Sangmelima	Akon	Hopital de Reference Sangmelima	2.954025	12.002770	680.900000	1.400000	Public	HC
215	Sud Ouest	Akwaya	Akwa	CSI Akwa	6.052150	9.472792	121.700000	2.100000	Public	CSI
216	Sud Ouest	Buea	Molyko	Molyko CSI	4.160442	9.285252	603.800000	1.900000	Public	CSI
217	Sud Ouest	Fontem	Menji	CMA Menji	5.490300	9.851488	772.500000	2.400000	Public	CMA
218	Sud Ouest	Kumba	Big Ngbandi	Nembi CSI	4.833333	9.234793	861.900000	2.300000	Public	CSI
219	Sud Ouest	Mamfe	Mamfe	Presbyterian Health Centre Besongabang	5.706367	9.297403	126.300000	2.000000	Privé Confessionnel	CS
220	Sud Ouest	Mundemba	Lipenja	Lipenja IHC	5.078670	9.110060	0.000000	0.000000	Public	CSI
221	Sud Ouest	TIKO	Mutengene	Mutengene Baptist HC					Privé Confessionnel	CSI
222	Sud Ouest	Bangem	Bangem	District Hospital Bangem	5.078802	9.771295	1263.600000	1.700000	Public	HD
223	Sud Ouest	Buea	Buea Road	Buea Road HD	4.154218	9.233433	933.000000	2.200000	Public	HD
224	Sud Ouest	Buea	Buea Road	Regional Hospital of Buea	4.148920	9.237425	877.600000	2.100000	Public	HR
225	SUD OUEST	EKONDO TITI	EKONDO TITI	HD EKONDO TITI						HD
226	Sud Ouest	Konye	Konye	DH Konye	4.942390	9.477120	0.000000	0.000000	Public	HD
227	Sud Ouest	Kumba	Kumba Town	District Hospital Kumba	4.645312	9.427563	249.400000	1.900000	Public	HD
228	Sud Ouest	Limbe	Zone II	Regional Hospital of Limbe	4.022158	9.209073	52.700000	2.200000	Public	HR
229	Sud Ouest	Mamfe	Mamfe	District Hospital Mamfe	5.730823	9.311600	81.700000	2.400000	Public	HD
230	Sud Ouest	MUNDEMBA	Mundemba	Mundemba HD					Public	HD
231	Sud Ouest	TIKO	Likomba	Cottage Hospital CDC					Privé laic	HD
232	Sud Ouest	Tombel	Tombel	Tombel HD	4.748600	9.675743	511.700000	1.800000	Public	HD
233	YAOUNDE	Biyem Assi	Biyem Assi 2	Centre Medical Maloine	3.848080	11.486520	708.600000	2.900000	Privé laic	Cabinet médical

Num SEQ FOSA (CODE)	REGION	DISTRICT	AIRE DE SANTE	FORMATION SANITAIRE	Latitud	longitud	altitud	accuracy	Statut	type
234	YAOUNDE	Biyem Assi	Mendong	Cabinet de Soin Misericorde	3.850387	11.462605	735.200000	1.900000	Privé laic	CS
235	YAOUNDE	Biyem Assi	Mendong	CMA de Mendong	3.826872	11.478085	701.500000	3.100000	Public	CMA
236	YAOUNDE	Cite Verte	Tsinga Oliga	Centre de Sante Sainte Veronique	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé laic	CS
237	YAOUNDE	Djoungolo	Nfandena	Cabinet Safca	3.985420	11.542100	0.000000	0.000000	Privé laic	Cabinet médical
238	YAOUNDE	Djoungolo	Essos	Centre de Sante Fact	3.867153	11.535202	715.600000	2.200000	Privé laic	CS
239	YAOUNDE	Djoungolo	Mballa V	Cs Baker	3.890328	11.532770	718.500000	2.400000	Privé laic	CS
240	YAOUNDE	Djoungolo	Nkolmesseng	Cite Des Anges	3.891517	11.567105	698.700000	3.100000	Privé laic	CS
241	YAOUNDE	Djoungolo	Tsinga Village	Cs Providence	3.898552	11.561792	702.600000	1.800000	Privé laic	CS
242	YAOUNDE	Efoulan	Nsimeyong	Ste Anne	3.801290	11.490123	681.300000	1.500000	Privé Confessionnel	CS
243	YAOUNDE	Efoulan	Nsimeyong	Main Douce	3.819400	11.491315	723.600000	2.600000	Privé laic	CS
244	YAOUNDE	Nkolbisson	Nkolnkoumou	Cabinet de Soins Ste Monique De Minkoa Meyos	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	CS
245	YAOUNDE	Nkolbisson	Nnom Nnam	Cs Mere Et Enfant	3.885350	11.463758	736.300000	4.800000	Privé laic	CS
246	YAOUNDE	Nkolndongo	Odza	Centre Medical de La Ba 101	3.836802	11.518662	744.700000	2.100000	Privé laic	Cabinet médical
247	YAOUNDE	Nkolndongo	Kondengui	Humaniste	3.851815	11.537207	735.500000	1.900000	Privé laic	CS
248	YAOUNDE	Nkolndongo	Mimboman 2	Misericorde Divine	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé laic	CS
249	YAOUNDE	Nkolndongo	Odza	Centre de Sante St Marie	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé laic	CS
250	YAOUNDE	Biyem Assi	Mvog Betsi	CHD St Martin de Porres	0.000000	0.000000	0.000000	0.000000	Privé Confessionnel	HD
251	YAOUNDE	Cite Verte	Tsinga	Hopital Bethesda	3.884250	11.508248	717.100000	2.900000	Privé Confessionnel	HD
252	YAOUNDE	Djoungolo	Etoa Meki	Hopital Epc Djoungolo	3.883165	11.522017	759.500000	1.900000	Privé Confessionnel	HD
253	YAOUNDE	Djoungolo	Nfandena	Clinique Fouda	3.875110	11.530307	732.300000	2.300000	Privé laic	HD
254	YAOUNDE	Djoungolo	Nkolondom	HD Olembe	3.946422	11.522032	744.800000	3.800000	Public	HD
255	YAOUNDE	Efoulan	Nsimeyong	Clinique Le Jourdain	3.836313	11.495312	724.300000	2.600000	Privé laic	HD
256	YAOUNDE	Nkolndongo	Ekounou	Centre hospitalier Nicolas Barre	3.844798	11.528887	728.900000	2.600000	Privé Confessionnel	HD
257	YAOUNDE	Nkolndongo	Nkolndongo 2	Cass	3.858148	11.535470	749.500000	1.900000	Privé laic	HD
258	YAOUNDE	Cite Verte	Messa	Fondation Chantal BIYA	3.870350	11.511502	742.600000	3.200000	Public	HC
259	YAOUNDE	Djoungolo	Essos	Centre Hospitalier d'Essos (CNPS)	3.871527	11.532725	731.400000	2.800000	Public	HC
260	YAOUNDE	Djoungolo	Nfandena	Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Ydé	3.908273	11.537958	726.400000	2.100000	Public	HG
261	YAOUNDE	Efoulan	Ngoaekelle	Hopital Militaire de Yaounde Region 1	3.853558	11.515298	733.500000	2.600000	Public	HC